

Juin 2013

N°50

Commune à la Une



Le bulletin d'information de votre commune, tout ce qui vous intéresse, tout ce que vous devez savoir



Stoumont

Site d'Exception



Edito du Bourgmestre

Avec un hiver qui n'a pas fini d'en finir, je souhaite débiter cet édito en vous remerciant pour votre compréhension face à certaines situations plus difficiles que vous avez pu rencontrer et en saluant particulièrement le travail des services communaux.

C'est, d'ailleurs, toujours sous une neige abondante, que le 23 mars dernier, nous avons procédé à la traditionnelle plantation d'arbres en l'honneur des enfants nés dans le courant de l'année 2012.

Depuis quelques semaines, la chaleur du soleil aidant, la nature a repris vie. Et nombreux sont ceux qui, parmi vous, ont repris leurs activités de jardinage printanières. Le Conseil Communal n'a jamais arrêté de règlement en cette matière, privilégiant le respect et la courtoisie pour des relations de bon voisinage. Je vous encourage à poursuivre dans cette voie et remercie chacune et chacun d'y être attentifs.

Comme suite à l'appel lancé au travers du bulletin communal de janvier, trois commissions consultatives ont été renouvelées. Elles concernent les thématiques suivantes : l'Aménagement du Territoire et la Mobilité (CCATM), le Développement rural (CLDR) et l'Accueil Temps Libre (CCA). Le groupe du PCDN poursuit, quant à lui, son travail et ses actions de terrain. Je remercie l'ensemble des membres pour cet investissement citoyen et ce travail participatif. Je rappelle également que tant la CLDR que le PCDN sont des groupes qui restent ouverts à toute nouvelle candidature.

Le 26 avril dernier, nous avons réuni la Cellule Communale de Sécurité afin d'actualiser notre

Plan Général d'Urgence et d'Intervention. L'actualité démontre, à suffisance, la nécessité de bien se préparer. Dans ce contexte, un exercice est programmé en 2013 avec notre partenaire historique Bru-Chevron et les différentes disciplines intervenantes.

Nous avons, par ailleurs, inauguré deux nouveaux logements publics au centre du village de Stoumont. Nous poursuivons ainsi notre cheminement, dans une optique de responsabilité solidaire et dans la mise en œuvre du droit pour chacun à un logement décent.

Enfin, le 27 avril, l'opération 'Communes et rivières propres' a connu un franc succès. Je remercie tous les participants d'un jour mais aussi toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, participent à l'embellissement de notre environnement !

Au mois de mai, nous avons organisé une soirée d'informations relative à notre projet de création d'un Parc Naturel, en partenariat avec la Ville de Spa, le Groupe Spadel, le Domaine de Bérinzenne et le DNF. Un groupe de travail se réunit, à cet effet, depuis 2011 et il nous paraissait opportun de vous faire un premier point sur l'évolution de ce projet.

Depuis fin mai, une farde d'accueil est remise aux nouveaux habitants lors de leur changement de domicile. Ce document est le fruit d'un travail citoyen réalisé par les membres de la CLDR. Qu'ils en soient ici vivement remerciés !

La dernière quinzaine de ce mois de juin sera riche en événements.

Le 15 juin, nous accueillerons, à Rahier, la 16^e rencontre 'Qualité-Village-Wallonie' au cours de laquelle aura lieu la cérémonie de remise du 9^e trophée. Cette activité est organisée en étroite collaboration avec l'association des 'Amis de l'Ancien Château', qui, pour rappel, s'était vue attribuer le 8^e trophée en 2011.

Le 20 juin à La Gleize, nous inaugurerons, en partenariat avec ses nouveaux gestionnaires, un musée 'Décembre 44' agrandi et modernisé. Il est à noter que l'ensemble des Stoumontois y auront désormais un accès gratuit.

Enfin, du 22 juin au 07 juillet, nous avons programmé à Rahier, en collaboration avec la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons et les Amis de l'Ancien Château, une exposition intitulée 'Témoignages de folklore wallon', pour laquelle vous retrouverez des informations pratiques dans ce bulletin.

Je terminerai cet édito en vous rappelant que nous accueillerons nos amis français du Val d'Armanche les 5, 6 et 7 juillet prochains. Réservez-leur bon accueil !

Je vous souhaite un très bel été, pétillant et ressourçant !

■ **Didier Gilkinet**
Votre Bourgmestre

PROVINCE DE LIEGE

RAHIER

Ancien château de Rahier

EXPO «Témoignages de Folklore wallon»

du 22 juin au 7 juillet 2013

Entrée gratuite
20 bandes dessinées
"folklore wallon en bulles"
à gagner !



Du mercredi au samedi
de 14 h à 18 heures,
et le dimanche de 10 à 18 heures

Infos :
497 76 15 94
www.fgfw.be - www.stoumont.be



Avec le soutien de l'asbl « Les Amis de l'Ancien Château », du Commissariat Général au Tourisme de la Wallonie, de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, du GREOA et de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Ambève.

Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.



PAYS D'OURTHE-AMBLÈVE

Pays de la Convivialité - Gastvrij land - Land der Gastfreundschaft



www.ourthe-ambève.be

Editeur responsable: La fédération de groupes folkloriques wallons

LA WALLONIE. LA CHALEUR DE VIVRE.

GREOA EDITIONS

Trois infos de votre Centre d'Action Sociale (CPAS)

1. DU NOUVEAU AU SEIN DU SERVICE REPAS À DOMICILE DU CPAS

Les personnes qui éprouvent des difficultés à préparer leurs repas peuvent faire appel au CPAS pour avoir chaque jour un repas chaud livré à domicile. Depuis le 1^{er} juin, le prix est de 5 € pour les personnes ayant le statut BIM ou OMNIO et 6 € pour les autres.

En cas de difficultés financières, il vous est loisible de vous mettre en rapport avec notre service social pour adapter le prix en fonction de vos revenus. Pour le week-end, les repas sont emballés sous vide et livrés le vendredi.

Les repas sont à commander la veille au plus tard à 9 heures au CPAS (080/29.26.87). Ils vous seront livrés par Madame Véronique Grignet, avec son sourire et sa bonne humeur.

Les repas sont préparés par Monsieur Thomas Doneux, traiteur de « L'Éveil des sens » à Habiémont.

2. LE SERVICE « TITRES-SERVICES »

Qui peut faire la demande ?

En plus de son service d'aide ménagère, destiné uniquement à servir les personnes âgées et handicapées ou en convalescence, le CPAS de Stoumont a créé un service afin de pouvoir répondre aux demandes de **prise en charge des tâches ménagères pour l'ensemble de la population domiciliée à Stoumont.**

Quels services sont offerts à domicile ?

- le nettoyage de l'habitation
- le nettoyage des vitres (en respectant une hauteur maximum de 3 marches sur une escabelle)
- lessive et repassage
- petits travaux de couture occasionnels
- préparation de repas.

Où se renseigner ?

Vous pouvez introduire vos demandes en téléphonant au 080/29.26.87 au CPAS de Stoumont.

Comment procéder ?

L'assistante sociale fera votre inscription auprès de la société Sodexho et vous recevrez à votre domicile votre numéro d'inscription. Ensuite, vous signez une convention qui établit les horaires, dépôt de clé, spécificité des tâches à accomplir... Pour payer l'aide ménagère, vous devrez commander des chèques titres - services à la société Sodexho.

A quel prix ?

Ces chèques titres-services coûtent 8,5 € pièce mais sont susceptibles de faire l'objet d'une réduction fiscale pouvant atteindre 30%.

Toute heure prestée est payée par un chèque titre-service.

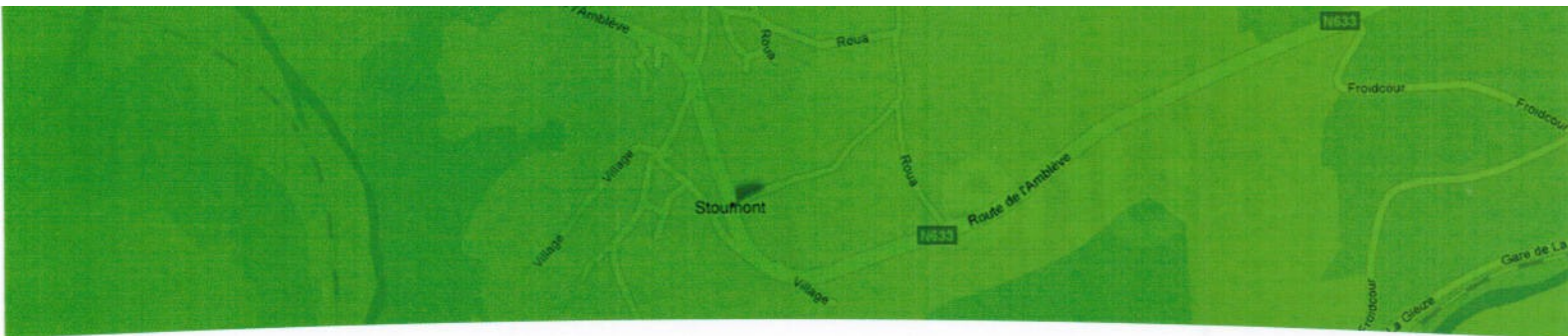
Chaque fois que l'aide-ménagère se rend chez vous, 1 euro vous sera demandé pour les frais de déplacement via une facture envoyée tous les 3 mois par le CPAS.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Madame Bacquelaine au numéro de téléphone 080/292687

3. LE SERVICE NOUNOU DOMICILE RÉPIT

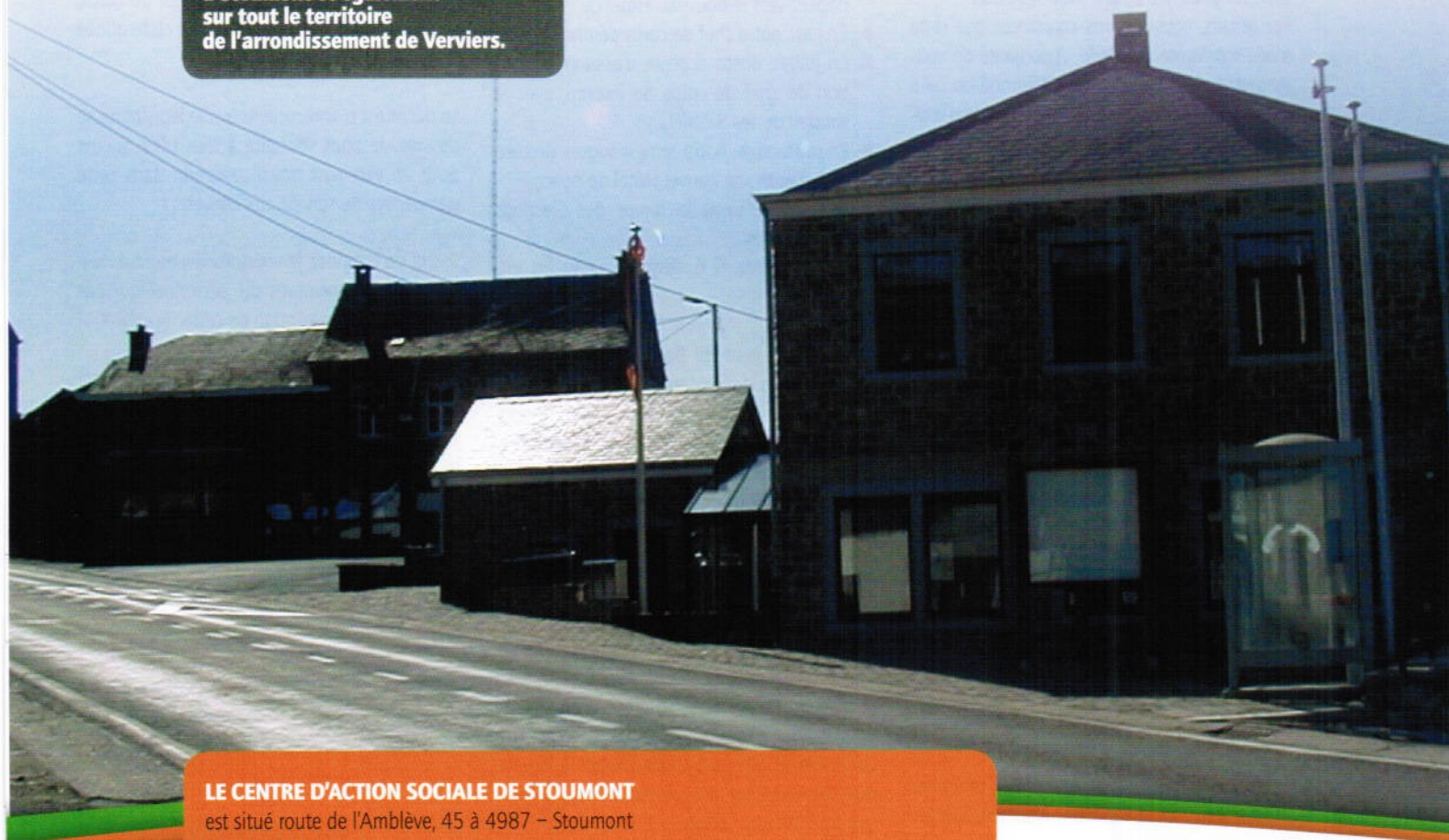
Si vous prenez soin à domicile d'un enfant ou d'un adulte atteint d'une maladie grave ou d'un handicap, si vous désirez continuer à le faire mais éprouvez le besoin de vous accorder un répit (courses, loisirs, sports, repos,...), si vous aimeriez que la personne dont vous vous occupez reste dans son environnement familial durant votre absence tout en participant à ses activités de loisirs et de soins, alors, Nounou Domicile Répit peut vous aider pour vos petits et 'grands' enfants...





Le service d'aide aux familles et aux personnes âgées de la région de Verviers (SAFPA) est à votre disposition rue du palais, 86/21 à 4800 Verviers. Tel : 087/29.20.93

L'assistante sociale et l'équipe de personnel qualifié peuvent vous rendre service à votre domicile à Stoumont et également sur tout le territoire de l'arrondissement de Verviers.



LE CENTRE D'ACTION SOCIALE DE STOUMONT

est situé route de l'Ambève, 45 à 4987 – Stoumont

TÉLÉPHONE ACCUEIL ET ADMINISTRATION

Liliane Doyen : 080/29.26.84

LE PRÉSIDENT :

Albert ANDRE

LA SECRÉTAIRE :

Valérie SIMON

LES ASSISTANTES SOCIALES :

Ariane BACQUELAINE

Christelle HOUBA

Sarah PASTOR

ZONE DE POLICE STAVELOT-MALMEDY

DISCOURS PRONONCÉ PAR NOTRE BOURGMESTRE À L'OCCASION DE LA FÊTE DU PERSONNEL DU 18 JANVIER

Mesdames, Messieurs, bonsoir,

C'est avec un plaisir renouvelé que nous vous accueillons ce soir à l'occasion de la réception de nouvel an du personnel de notre zone.

Nous avons souhaité y associer celui ou celle qui partage votre vie au quotidien et qui partage inévitablement votre vie professionnelle, avec ses joies mais aussi avec ses aléas !

Par ailleurs, nous sommes convaincus que cette soirée représente une belle opportunité de vous rencontrer dans un contexte différencié de celui de vos relations de travail quotidiennes. Nous vous remercions d'avoir répondu aussi nombreux !

Avec notre chef de corps faisant fonction et au nom des membres du Collège et du Conseil de Police, je voudrais tout d'abord profiter de ce moment privilégié pour vous présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, nos meilleurs vœux pour une année 2013 au cours de laquelle santé rimera avec gaieté et sérénité.

Je ne souhaite pas vous faire ce soir, l'inventaire des projets concrétisés ou initiés par le Collège et le Conseil pour notre zone. Je voudrais plutôt vous remercier chacune, chacun pour toutes vos actions au quotidien, actions qui ne portent pas toujours de nom, actions de l'ombre parfois mais combien essentielles et qui contribuent, au jour le jour, à renforcer nos valeurs « de convivialité et d'esprit de service » !

Six nouveaux collègues ont rejoint l'équipe tandis que deux d'entre vous sont partis à la pension.

En tant que membres du personnel, chacune, chacun dans votre fonction, vous représentez un axe important de la gestion quotidienne de notre zone.

Les statistiques sont éloquentes et témoignent, si besoin en est, de la qualité du travail accompli, malgré le contexte particulier de l'année 2012.

L'année 2012 a, en effet, été marquée par plusieurs événements d'importance, notamment :

- En avril, les collègues de Malmédy déménagent vers le nouveau Hôtel de Police
- En juin, notre chef de corps démissionne
- En juillet, Bosco accepte d'assurer la fonction de chef de corps ad interim, avec le soutien de ses 3 collègues
- En septembre, notre zone inaugure de bien belle façon son nouvel Hôtel de police
- En octobre vient le temps des élections communales
- En décembre, le Collège nouveau est installé

Composé de Jean-Pol Bastin, de Daniel Stofels, de Thierry de Bournonville, de Louis Gaiotti, de Francis Bairin et de moi-même, le nouveau Collège s'est déjà réuni à deux reprises.

J'en assumerai la présidence jusqu'à la fin de cette année. Nous poursuivrons ensuite l'alternance telle que définie lors de la création de la zone et c'est Louis Gaiotti qui me succèdera. Le Collège se réunira en principe tous les 2^e jeudis de chaque mois.

Après 6 années de présidence du Comité de Concertation de Base (véritable lieu de paroles et d'échanges), je cède la place à Thierry de Bournonville, que je remercie au passage.

La proximité, telle que souhaitée par le législateur, est et restera une priorité tant du Collège que du nouveau Conseil.

Nouveau Conseil qui sera installé dès le jeudi 24 janvier prochain. Sur base des candidatures nous adressées par les 6 conseils communaux respectifs, je puis déjà vous affirmer aujourd'hui qu'il sera considérablement renouvelé.

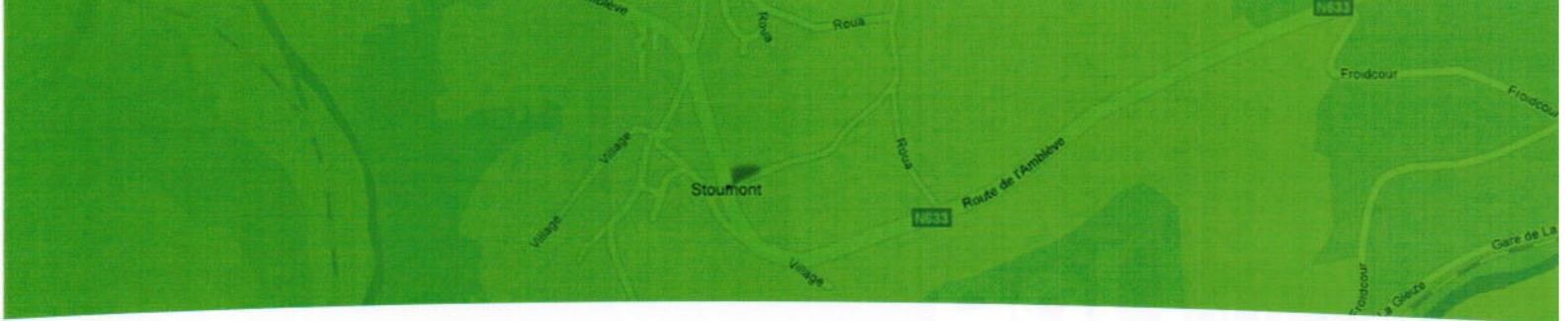
Une des premiers points importants, qui sera soumis à sa décision, sera, sans conteste, la désignation de notre nouveau Chef de corps, dans le courant du 1^{er} semestre de cette année 2013.

Le décor est planté, une nouvelle législature se dessine. Je vous souhaite à tous plein succès pour un excellent travail commun dans cette perspective de service aux citoyens !

Avant de terminer, je voudrais vivement remercier tous les membres du personnel qui ont participé à l'organisation de cette réception.

Je terminerai par une citation de Gustave Flaubert, je le cite : « Rien n'est sérieux en ce bas monde que le rire ! » Merci pour votre attention. Bon amusement et très belle soirée à toutes et tous !

■ **Didier Gilkinet**
Président de la Zone



PETITE ENFANCE Eveil musical

Pour la première fois le 24 janvier, nous avons eu la chance d'avoir une nouvelle activité pour les petits bambins âgés de trois mois à trois ans.

En collaboration avec l'ONE, une animatrice est venue à Chevron dans le local des co-accueillantes pour l'éveil musical des petits. Cette animation se base sur le chant et sur des comptines. Bien sûr cela se passe avec des jeux de doigts, des jeux musicaux, des découvertes sonores qui sont un bel échange entre adulte et le tout petit. Pour une première animation de ce genre, ce n'est pas moins de 11 enfants qui ont pu profiter et assister à cette activité. Les mamans qui accompagnaient leurs petits sont ravies du résultat et se réjouissent de pouvoir encore participer à l'éveil musical. Cette animation est gratuite et ouverte à tous. Il faut néanmoins s'inscrire. Prochaine séance en juin.

■ Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la Petite Enfance

Le Trocadéro

Comme chaque année, nous avons l'habitude de nous rendre à Liège dans le courant du mois de février afin d'assister à la revue du Trocadéro.

Malgré le froid, 47 personnes ont fait le déplacement. La revue « Magique » a été splendide. Le Trocadéro a tout mis en œuvre pour proposer un spectacle digne des plus grands cabarets. Des danseuses affriolantes, des comédiens hors pairs, des chanteurs talentueux, une mise en scène exceptionnelle, un mélange subtil d'humour et de charme, bref une revue éblouissante riche en strass, plumes et paillettes. Après le spectacle, c'est

autour d'un repas bien sympathique que nous avons terminé la journée. Le repas a été bien agréable, aussi grâce aux fables du chauffeur. Le prochain voyage ce sera Paris en décembre.

■ Yvonne Vannerum
Echevine en charge des Aînés



Un arbre, un enfant

**Discours prononcé par Madame Yvonne VANNERUM,
Echevine en charge de la Petite Enfance**

Comme chaque année, dès l'arrivée du printemps, nous fêtons les enfants nés dans le courant de l'année qui précède. Aujourd'hui, ce sont les bébés de 2012 qui sont mis à l'honneur. La commune de Stoumont a accueilli 28 enfants. Comme Stoumont est une commune d'exception et que mère nature veille à l'équilibre, nous recensons 14 filles et 14 garçons. Depuis quelques années déjà, à Stoumont, nous avons pris l'habitude de marquer l'évènement et chaque enfant plante un arbre. Ce matin, avec l'aide de papa et maman, ces enfants ont planté des tilleuls.

Le tilleul est un arbre mellifère dont les fleurs sont pourvues d'un nectar très distinct. Le tilleul donne des fleurs très parfumées avec lesquelles on fait des infusions calmantes au goût très agréable. On utilise également les fleurs en parfumerie et en médecine.

Les feuilles du tilleul sont en forme de cœur. De ces feuilles, on peut faire de la farine et mêlée à d'autres farines communes, il est possible de faire du pain. Avec le bois du tilleul, il est possible de fabriquer des sabots, des ustensiles de cuisine, des jouets, des instruments de musique et bien d'autres choses. Le geste de plan-

ter des arbres peut sembler anodin, mais il est important que dès le premier âge, nos enfants prennent conscience qu'il est utile de respecter la nature, de l'aimer et de l'aider à rester belle. Nous souhaitons à vos bébés d'être à l'image de l'arbre qu'ils viennent de planter. A la fois une longue vie, toujours être apprécié pour ce qu'ils sont et rester généreux.

■ Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la Petite Enfance



Assemblée générale du Club

« Les Marcheurs de Chevron ASBL »

Le samedi 23 mars 2013, les membres du club de marche se sont réunis en Assemblée générale annuelle dans la salle de l'Union Crelle à Lorcé. Et cette année est spéciale : **le club fête ses 30 ans**, sous forme d'association de fait jusqu'en fin 2008, sous forme d'ASBL depuis lors.

La partie formelle fut introduite par Didier, notre président : souhaits de bienvenue à tous, petite pensée spéciale pour Désiré, hospitalisé à Verviers depuis quelques mois suite à un AVC. Puis, Dany, le secrétaire, nous a rappelé les diverses activités du club en 2012 : balades de 10 et 5 Km tous les samedis après-midi, sauf le samedi de l'AG et le samedi de l'excursion en car à Maredsous, le BBQ traditionnel à l'issue d'une des sorties, etc.

Le nombre de membres est passé de 65 en 2012 à 87 à 2013, et cela uniquement par le « bouche à oreille ». Claire, la trésorière, quant à elle, nous communiqua le résultat financier. A l'unanimité, l'assemblée donna décharge au CA. Ce fut alors au tour de Jean-Marie de donner les statistiques de participation aux activités tenues par André (près de 22 participants en moyenne à chaque balade, presque toutes ayant lieu dans un rayon de +/- 20 km autour du clocher de Chevron). Il termina son intervention en nous communiquant les activités particulières planifiées pour cette année : BBQ le 27/07 et sortie en car le 24/08. L'assemblée a choisi entre deux propositions : la région de Chimay ou la région de l'Eifel (en Allemagne). Après discussions, le vote a été difficile et Chimay l'emporta par une courte majorité. La sortie dans l'Eifel, à la demande

de l'assemblée, est déjà retenue pour 2014. Le président reprit alors la parole pour remercier tous les intervenants et nous annonça que nous allions passer à l'apéritif.

Au cours de celui-ci Madame Yvonne Vanneerum, Echevine des Sports et des Loisirs nous a fait le plaisir de se joindre à nous. Merci Madame pour votre présence.

Nous passâmes ensuite au repas préparé par un traiteur local, merci à celui-ci et à son personnel, nous nous sommes régalés.

Pour meubler agréablement le temps entre les divers plats, nous eûmes déjà droit à la partie récréative : Yvan et Dany à la guitare et au chant, Christiane au clavier.

Après le repas, cela continua : en fonction des moments, se sont joints au trio, Johnny à la trompette ; Louise et Jan, Hollandais habitant à Stoumont, pour nous faire chanter la chanson des Marcheurs de Chevron, paroles écrites (par Louise, il y a déjà quelques années, et en français svp) ; sans oublier aussi au chant Babou et Robert. Mais il n'y avait pas que la musique et le chant : le sketch de Jean, cette fois-ci déguisé en pape (démissionnaire)

Jean XXIV, qui comme chaque fois nous montra sa perception des traits de caractère des membres qu'il connaissait le mieux ; la blague, racontée par José, non plus truffée de phrases en wallon, mais cette fois-ci de flamand. J'espère n'avoir oublié personne. Que de talents parmi les membres du club de marche ! Merci à tous pour cette agréable ambiance.

Et pendant toute la journée, les membres pouvaient participer à un concours. 33 photos de membres lorsqu'ils étaient enfant avaient été rassemblées et il s'agissait de les reconnaître. Evelyne, Linda et Christiane furent, dans l'ordre, celles qui en reconnurent le plus. Un prix fut attribué à chacune. Il faut croire que la gent féminine est très physionomiste ! Mais tout à une fin et, fait remarquable, sans demande explicite, chacun s'y est mis pour ranger la salle. Et quand on s'est dit au revoir, on n'a pas dit « à l'an prochain » mais « tu viens marcher samedi prochain à la balade guidée par André G. à Lorcé ? »

Pour les Marcheurs de Chevron
■ Marc Cornille




Stoumont
Site d'Exception

Le techni truck à l'école communale de La Gleize

Au mois de mars, nos écoles ont pu bénéficier du passage du camion techni truck de la Province de Liège. Le techni truck est un camion semi-remorque ayant pour vocation la présentation des études et des métiers techniques. Il se rend dans les classes de 6^{ème} primaire des écoles qui en font la demande. A travers ses animations, le techni truck tente de changer le regard des enfants et de leur faire percevoir l'importance des métiers techniques dans leur quotidien. Cette année, le techni truck voyage avec un module « électricité ».

J'ai eu l'opportunité de visiter le techni truck et je vous affirme que les enseignants tout comme les enfants ont apprécié cet outil mis à notre disposition.

■ Yvonne Vannerum
Echevine de l'Enseignement



Le tunnel « Denti-mains propres »

A la fin du mois de mars, tous les enfants des classes maternelles des écoles (tous réseaux confondus) de notre commune ont été réunis à l'école communale de Rahier.

En effet, en collaboration avec l'ONE, nous avons pu proposer une activité avec pour thème : l'hygiène dentaire et l'hygiène des mains. Le tunnel, un moyen simple et ludique pour aborder le thème délicat qu'est l'hygiène. Une hygiène de vie, c'est le premier pas vers une bonne santé. L'équipe de l'ONE avait monté pour l'occasion deux tunnels. Un pour les dents et l'autre pour les mains.

Le tunnel « Denti-mains propres » est un outil ludique au service de l'hygiène et du bien-être. L'intérieur de la bouche et les mains sont deux milieux particulièrement riches en microbes. Il est donc important d'apprendre à nos enfants à se laver les dents et les mains.

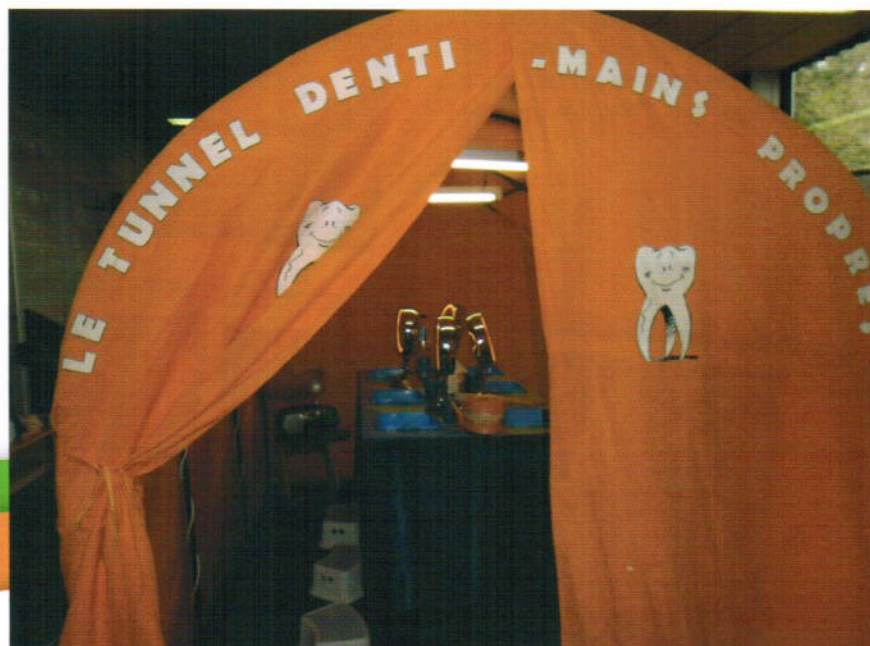
Les objectifs de cette animation étaient de :

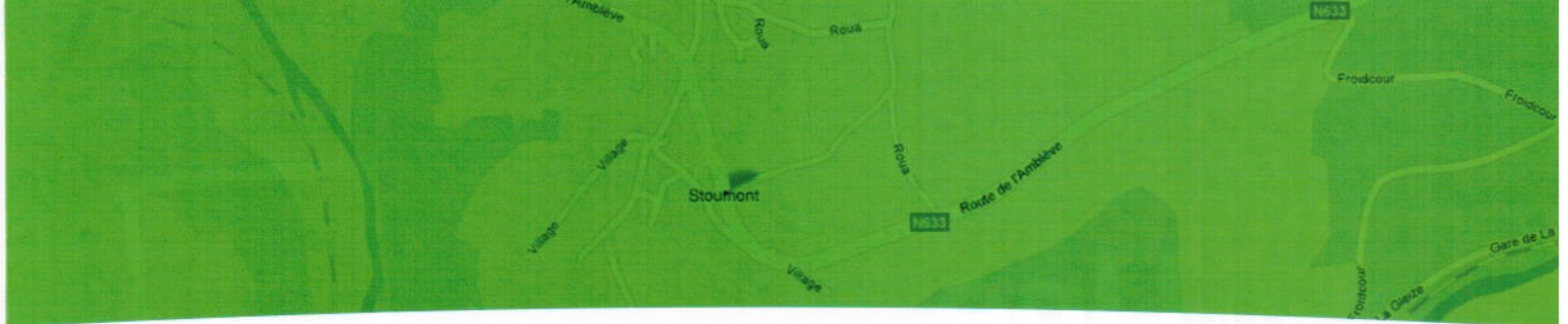
- sensibiliser les enfants à l'importance de l'hygiène dentaire et l'hygiène des mains
- promouvoir les comportements adéquats pour une bonne santé
- diminuer les conséquences d'un manque d'hygiène sur la santé et le bien-être de l'enfant

A la fin de l'animation, les enfants ont appris l'importance de l'hygiène et chaque enfant a pu repartir avec une brosse à dents. Un bon début pour une bonne santé !

Merci à l'ONE pour l'animation, aux enseignants qui ont participé avec leur classe et à la Stoumobile qui a véhiculé les enfants.

■ Yvonne Vannerum
Echevine de l'Enseignement





DEUX NOUVEAUX LOGEMENTS PUBLICS, aménagés dans l'ancien presbytère de Stoumont, ont été inaugurés le 26 avril

DISCOURS PRONONCÉ PAR MONSIEUR DIDIER GILKINET, BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidents de CPAS, Mesdames, Messieurs les conseillers Communaux et de l'Action Sociale, Messieurs les Représentants de la Direction de la Société Wallonne du Logement, Monsieur le Vice-Président du Foyer Malmédien, Madame, Monsieur les administrateurs du Foyer Malmédien, Madame, Monsieur les Secrétaires Communaux et de CPAS, Madame la représentante de la SPI, Madame, Monsieur, les Architectes, Messieurs les entrepreneurs, En vos titres et qualités,

Permettez-moi, tout d'abord, au nom de l'Administration Communale de vous souhaiter la bienvenue à Stoumont et de vous remercier d'avoir répondu présents à notre invitation. Je me limiterai à une brève introduction, souhaitant céder la parole à notre Echevin du Logement, Albert André, qui retracera les grandes étapes de ce beau projet initié en 2009.

Si le logement compte parmi les grands enjeux de la politique locale, il représente un facteur important de cohésion sociale et de bien-être. La Commune est, sans conteste, un acteur clé de cette politique du logement et doit, dans ce cadre, élaborer un programme communal d'actions. Complémentairement à des actions telles la lutte contre l'inoccupation ou l'insalubrité de logements, nous nous devons d'en diversifier l'offre sur notre territoire communal.

Si le défi peut paraître grand, voire utopique, pour des communes rurales présentant un profil identique à celle de Stoumont, nous avons, en cette matière, une RESPONSABILITE SOLIDAIRE.

La politique du logement doit donc s'envisager sous toutes ses dimensions : urbanistique, économique, environnementale et nécessairement SOCIALE !

Le projet qui nous rassemble aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette approche. Aménagés dans le presbytère de l'ancienne église et situés au cœur du village de Stoumont, ces deux nouveaux logements illustrent parfaitement notre politique de logements publics : diffus et intégrés, privilégiant la mixité sociale et la rénovation du bâti existant et résolument axée sur la mise en œuvre du droit à un logement DECENT.

Il est important de savoir qu'au premier janvier, pas moins de 435 demandes étaient en attente au Foyer Malmédien.

Je voudrais profiter de l'opportunité de ce moment pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réalisation et notamment la SWL, la Province de Liège, la SPI, le bureau d'architectes BAJ, les entreprises Stoffels, Philippart et FG constructions ainsi que Philippe Goffin, notre Echevin des travaux et nos services Urbanisme, technique et des travaux.

Permettez-moi également de remercier les membres du personnel communal qui ont organisé l'apéritif dinatoire qui suivra les discours d'inauguration.

Enfin, un remerciement particulier à Madame Tefin, notre voisine, pour la patience dont elle a fait preuve tout au long de ces longs mois de chantier.

Avant de céder la parole à Albert, je terminerai par cette citation de l'Abbé Pierre, je le cite : **« Sur ma tombe, à la place de fleurs et de couronnes, apportez-moi les listes de milliers de famille, de milliers de petits-enfants auxquels vous aurez pu donner les clés d'un vrai logement ».**

Merci pour votre attention.

■ Didier Gilkinet
Bourgmestre





DISCOURS PRONONCÉ PAR MONSIEUR ALBERT ANDRÉ, ECHEVIN DU LOGEMENT ET PRÉSIDENT DU C.P.A.S.

Merci Monsieur le Bourgmestre,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et de l'intérêt que vous témoignez ainsi aux logements publics, à savoir ici un appartement 2 chambres (63 m²) et un appartement 3 chambres (79 m²).

Dans le cadre du plan d'ancrage communal du logement 2009-2010, le Conseil communal du 23 juillet 2009 a confié à la S.P.I. la mission d'assistance et de conseil pour la création de 2 logements dans cet ancien presbytère.

Le cahier spécial des charges et la liste des auteurs de projet à consulter ont été approuvés en septembre 2009 et le marché de services a été attribué en décembre 2009 au bureau B.A.J. Architects.

En mars 2010, l'avant projet a été approuvé, le cahier spécial des charges en juillet 2010. En septembre 2010, nous avons reçu la promesse de subsides du S.P.W. et en décembre 2010, choix de l'adjudication publique comme mode de passation du marché.

Sur base des offres reçues et du rapport de l'auteur de projet, le Conseil communal a approuvé en septembre 2011 une modification de l'estimation, et le Collège a attribué les travaux aux entreprises Daniel STOFFELS de Waimès pour le Gros œuvre et les parachèvements, à l'entreprise François PHILIPPART de Marchin pour l'électricité et à l'entreprise FG Constructions de Lierneux pour le chauffage et le sanitaire.

En novembre 2011, nous avons reçu la promesse ferme de subside du Gouvernement wallon, et les travaux ont débuté en février 2012, avec le résultat que vous découvrez aujourd'hui, après un hiver qui n'a pas facilité la tâche des entreprises.

Une convention tripartite a été signée le 9 février 2011 entre la Société Wallonne du Logement, la Province qui apporte un subside bienvenu de 22.000 euros, et la commune de Stoumont.

Et enfin, notre commune vient de confier en date du 28 mars 2013, la gestion de ces logements à la Société Wallonne de Logement territorialement compétente, Le Foyer Malmédien.

Après un logement d'urgence en fonction depuis 2008, 2 logements publics inaugurés en juin 2012 à Chevron, c'est un effort financier important pour notre petite commune puisqu'elle met à disposition ses bâtiments tout en étant maître d'œuvre et finançant par conséquence le solde des travaux.

Nous avons également octroyé un subside au Foyer Malmédien pour l'acquisition et la rénovation de 5 logements publics à Borgoumont dont les travaux viennent d'être mis en adjudication.

Nous n'avons plus actuellement de bâtiments à céder ou à rénover; pour pouvoir continuer à remplir nos obligations en matière de logement, nous devons pouvoir compter sur nos partenaires que sont le Foyer Malmédien (400 logements) et l'A.I.S.O.A (156 logements) afin ne pas être pénalisés au Fonds des Communes : les sanctions se précisent, de l'ordre de 10.000 euros par manquement (pas de plan d'ancrage, nombre insuffisant de logements, non respect des délais)

J'ai participé hier à une journée d'étude sur le thème « Quels outils pour développer une politique du logement à long terme », nous devons garantir à tous l'accès au logement. Les

avancées restent insuffisantes en matière de financement et risquent de décourager les communes à œuvrer pour le logement public alors que la demande de logements est en hausse en raison de l'augmentation de la population, de la durée de vie qui s'allonge, du fait qu'il y a de plus en plus de familles monoparentales et d'isolés. D'ici 2020, on prévoit qu'il faudra créer 220.000 nouveaux logements.

Les différents acteurs doivent mettre en œuvre des actions positives, et la commune est au cœur de la coordination de ces actions.

Elle doit élaborer une politique du logement et un programme triennal, l'ancrage, pour le développement du logement.

Comme beaucoup de communes, nous souhaitons que les règles d'attribution des logements publics nous donnent un peu plus d'autonomie.

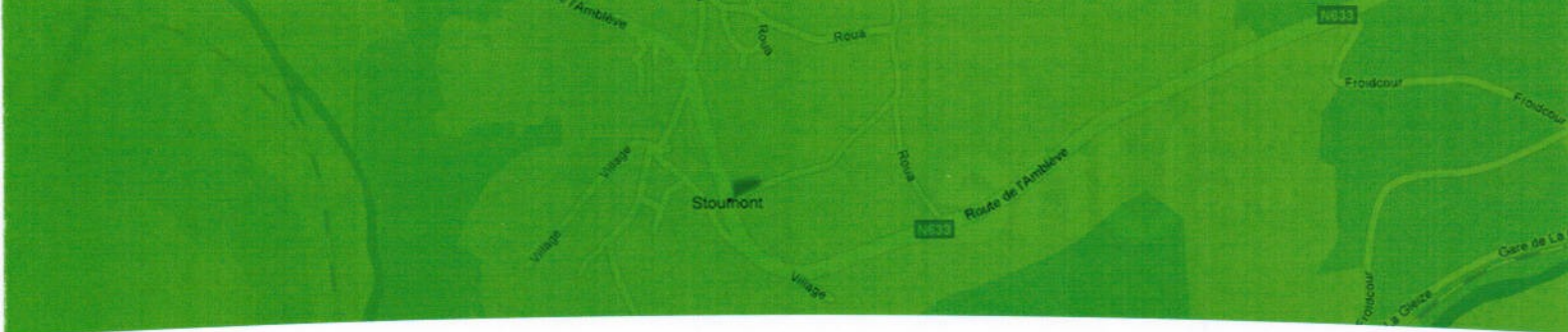
On éviterait ainsi que des logements restent parfois inoccupés tant les procédures sont longues et fastidieuses.

Voilà, je me joins au mayer pour féliciter encore tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ce projet qui va faire le bonheur de 2 familles.

Je vous remercie pour votre bonne attention et je vous invite à découvrir les lieux pour ceux qui n'en ont pas eu l'occasion.

■ Albert André
Echevin du Logement et Président du C.P.A.S.





STOUMONT, COMMUNE PROPRE

Depuis plusieurs années, nous organisons une journée « Commune propre » en collaboration avec le contrat rivière Ourthe-Amblève, l'AIVE et nos concitoyens. Cette année, cette journée s'est déroulée le 27 avril. Dès 9 heures, une soixantaine de personnes étaient au rendez-vous, celles-ci se sont réunies dans plusieurs endroits de la commune. A cela, il faut ajouter les personnes qui participent tout au long de l'année. Il ne faut pas oublier les enfants de

nos écoles qui collaborent avec les enseignants ainsi que les ouvriers communaux qui se chargent des grands axes. Cette année encore, nous avons pu constater que de nombreux déchets, principalement des cannettes, jonchent nos bords de routes. Des panneaux viennent fleurir le long des endroits où les bénévoles ont ramassé les déchets alors essayons de les respecter. Une équipe de bénévoles s'est formée de bénévoles afin de réfléchir et de mettre en

place des idées pour garder notre commune propre. Nous avons rentré un projet au service public de Wallonie et notre projet a été retenu, avec pour thème « Les enfants de Stoumont, moteur pour un environnement propre ». Nous pourrions vous en dire plus un peu plus tard.

■ Yvonne Vannerum
Echevine en charge des Déchets



MÉRITE SPORTIF

A L'HONNEUR, MICHÈLE PERICK...

Aujourd'hui, nous avons choisi de mettre à l'honneur Mademoiselle Michèle Perick simplement parce qu'elle le mérite bien. Michèle est une personne qui aime le sport, le partage avec ses amis et le fait savoir.

Son courage, sa motivation, sa persévérance dans les moments difficiles de la compétition, font d'elle une athlète à part entière. Si les amis ne participent pas à un moment de sport, Michèle va les chercher, les encourage, les aide si le besoin se fait sentir et tout cela dans la bonne humeur car Michèle est le bout en train du groupe.

Cette année est un peu particulière pour Michèle, elle vient de fêter ses 50 ans ici à Stoumont et aujourd'hui nous lui décernons le mérite sportif. Félicitations Michèle et restez toujours vous-même, vous êtes super chouette.

■ Yvonne Vannerum
Echevine des Sports



MÉRITE SPORTIF

MAIS AUSSI, L'ÉTOILE FORESTIÈRE STOUMONTOISE

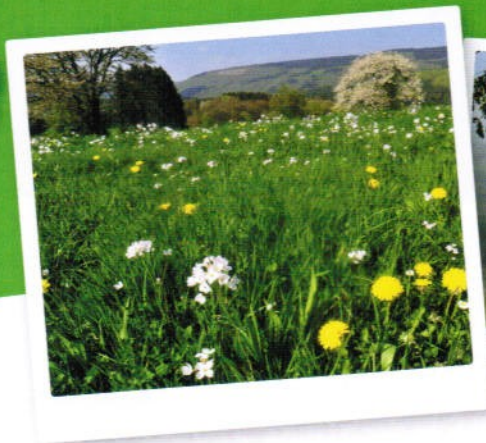
Cette année, nous avons choisi de mettre à l'honneur une équipe de foot, un groupe d'amis. En effet, je dis un groupe car une équipe sans les bénévoles ne serait rien. Pour réussir à gravir les échelons, il est indispensable d'avoir une équipe de joueurs, je dirais même de bons joueurs. Mais à côté, il faut aussi un entraîneur car quelqu'un doit gérer l'équipe. Ajoutons à cela, des bénévoles car il faut tracer le terrain régulièrement, il est nécessaire d'avoir un secrétaire pour les contacts avec la corporation, un trésorier qui gère les finances, un président, une personne pour écrire les articles de

presse, mais aussi et c'est très important des personnes derrière le comptoir car c'est bien connu les troisièmes mi-temps sont souvent les parties les plus motivantes. N'oublions pas toutes les personnes qui veillent sur l'état de propreté de la buvette, quelqu'un pour entretenir les vareuses mais aussi les supporters. En 2012, vous avez remporté le titre de champion en deuxième division à la Royale Inter-corporation liégeoise. Je pense que c'est la première fois de l'histoire du foot ici à Stoumont. Nous vous avons félicités sans tarder dès l'annonce du titre mais aujourd'hui c'est un

moment de reconnaissance envers un groupe de personnes, d'amis, qui se retrouvent chaque weekend. Vous êtes la preuve qu'une équipe d'amis peut arriver à des résultats sans avoir de grands moyens financiers. Vous êtes un bel exemple pour nos jeunes.

■ Yvonne Vannerum
Echevine des Sports





Je lis dans MA COMMUNE

Comme plusieurs années déjà et grâce au soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que de l'Asbl Texto, la bibliothèque a organisé une manifestation à l'occasion de « je lis dans ma commune ».

Cette année, le thème qui nous a été imposé est « blanc et noir ». Voici un sujet difficile à développer au sein d'une bibliothèque. Nous avons donc réfléchi avec l'aide de la bibliothécaire et la responsable du réseau et en est ressorti un projet. « Des livres à aimer, des livres à photographier. » Tout cela bien sûr en noir et blanc. Nous avons reçu de nombreuses photos, toutes très belles ! Il a fallu constituer un jury afin de les départager, il y avait des chèques livres à gagner. C'est très gentiment que les photographes professionnels de notre commune, Monsieur Bontemps et Monsieur Riga, ont accepté de venir examiner les clichés. Claude Degaye, notre précédent bibliothécaire ainsi que Mademoiselle Etienne ont également partagé cette tâche difficile. C'est donc avec plaisir que nous allons découvrir le classement. Je tiens à remercier les participants sans qui l'exposition n'existerait pas mais également le jury qui s'est déplacé ainsi que Madame Bonmariage, notre nouvelle bibliothécaire qui a mis du cœur à préparer cette journée.

Voici le classement : Catégorie des 8 à 16 ans

- 3^{ème} prix Claire Lhoest avec : Le garçon qui sourit devant un livre
- 2^{ème} prix Malena Maka avec : Mel Gilison, le garçon avec le fusil
- 1^{er} prix Benoît Lhoest avec : La femme au BD

Dans la catégorie des plus de 16 ans :

- 3^{ème} prix Damien Royaux avec : La dame qui lit avec son chien
- 2^{ème} prix Ann-Sophie Moës avec : Les trois enfants par terre
- 1^{er} prix Marie Maka avec : La fille au chapeau

Félicitations à tous !

■ Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la Bibliothèque



Conseil communal

du 9 janvier 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, de confirmer son adhésion au Conseil de l'Enseignement des communes et des provinces et de désigner les représentants communaux : Madame Yvonne VANNERUM (effectif) et Monsieur Philippe GOFFIN (suppléant).

Il décide, à l'unanimité, de modifier les limites de l'agglomération de Xhierfomont et de placer les signaux adéquats.

Il décide, à l'unanimité, de délimiter une zone d'interdiction de circuler aux véhicules, à l'exception de la circulation locale :

- dans le chemin des Hérovée à Rahier ;
- dans le tronçon de l'habitation 94 à 121 à Rahier.

Il décide, à l'unanimité, de renouveler la Commission Communale de l'Accueil (CCA) et de désigner les représentants :

- effectifs : Yvonne VANNERUM, Philippe GOFFIN, Catherine COLINET.
- suppléants : Marie MONVILLE, Didier GILKINET, Virginie HUQUE.

Séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale du 13 février 2013

Le Président du C.P.A.S. donne lecture

- du rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune ;
- de la note de politique générale 2013 du C.P.A.S. ;
- du rapport sur le budget de l'exercice 2013 du C.P.A.S.

Conseil communal du 13 février 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver les budgets 2013 du C.P.A.S.

- le budget ordinaire comportant une prévision de 860.177 euros en recettes et de 860.177 euros en dépenses, avec une intervention communale de 323.375 euros.
- le budget extraordinaire équilibré en recettes et en dépenses à 12.477 euros..

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'approuver les budgets communaux 2013 :

- le budget ordinaire avec des prévisions de 5.534.821 euros en recettes et de 5.057.244 euros en dépenses, soit un boni présumé de 477.577 euros

- le budget extraordinaire équilibré à 1.909.602 euros

Il arrête, à l'unanimité, le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt de 220.000 euros pour l'entretien des chemins de voirie.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable :

- sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de La Gleize, avec une intervention communale de 7.972 euros à l'ordinaire.





- sur la modification budgétaire de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy, avec une intervention communale de 17.908 euros à l'ordinaire;
- sur la modification budgétaire de la Fabrique d'église de Chevron, avec une intervention communale de 9.924 euros à l'ordinaire;
- sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Targnon avec une intervention communale de 4.230 euros à l'ordinaire;
- sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 4.417 euros à l'ordinaire.

Il désigne, à l'unanimité, les représentants communaux pour le G.R.E.O.A., l' A.I.D.E., et la commission de travail du Parc naturel.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le mode de passation du marché pour la fourniture de matériel de psychomotricité pour les écoles communales (estimation 4.560 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché :

- pour l'installation de la détection incendie au Musée Décembre 44 (estimation 4.380 euros).
- pour le remplacement des corniches de l'entrée de l'administration communale (estimation 1.700 euros).

Il décide, par 8 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'approuver le contrat de collaboration pour le service « chiens trouvés » entre la commune et l'ASBL Refuge Tierheim Schoppen.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à l'ASBL Région de Verviers/Conférence des Bourgmestres et du Collège provincial et en adopte les statuts.

Il désigne les représentants à l'assemblée générale de l'ASBL.

Il décide à l'unanimité, de renouveler la C.C.A.T.M. et la C.L.D.R. et de charger le Collège communal de procéder à un appel public aux candidats en vue de ces renouvellements.

Conseil communal

Le Conseil décide, par 7 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, d'adopter le programme de politique générale pour les années 2013-2018. Il décide, à l'unanimité, d'autoriser la fusion des Fabriques d'églises de Cheneux et de La Gleize et de réaliser la consolidation des budgets et des comptes de ces 2 Fabriques.

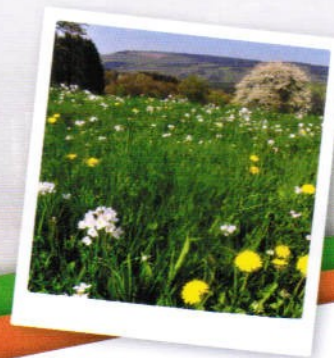
Il décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur :

- le budget 2013 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 4.200 euros à l'ordinaire.
- le budget 2013 de la Fabrique d'église de Targnon, sans intervention communale.

Il décide, par 7 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, d'octroyer aux Comités et associations, les subventions 2013 prévues au budget communal.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2012, le bilan et le compte de résultat de 2011 du Centre médical hélicoptère de Bra-sur-Lienne, et de libérer le subside d'un montant de 7.500 euros.

Il décide, à l'unanimité, de proposer au Collège provincial le déplacement d'une partie du chemin vicinal n° 75 à Meuville.





du 28 mars 2013

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- l'amélioration de la performance énergétique de l'école de Moulin du Ruy (estimation 26.589 euros) ;
- la mise en conformité des exutoires de fumée au Musée Décembre 44 (estimation 2.117 euros).

Il décide, à l'unanimité, de désigner les représentants communaux aux assemblées générales d'AQUALIS, d'IDELUX, de l'A.I.V.E., d'INTERMOSANE, de la CILE, de l'A.LE., du C.R.P.E., de KadriCulture et de l'A.I.S.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la création d'un projet LIFE Ardenne Liégeoise sur le site des fagnes de Stoumont et de Malchamps.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le mandat de gestion entre la commune de Stoumont et le Foyer Malmédien pour les deux logements publics créés à Stoumont village, 17/1 et 17/2.

Conseil communal du 25 avril 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable :

- sur le compte 2012 de l'Eglise protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.433 euros à l'ordinaire ;
- sur le compte 2012 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention de 17.939 euros à l'ordinaire et de 279 euros à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- la fourniture de plants avec plantation en forêt communale (estimation 24.380 euros) ;
- la mission de coordination en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles ;
- pour la fourniture de marchandises nécessaires à la réalisation des travaux de construction d'un bureau et à l'agrandissement de la plate-forme au garage communal (estimation 5.000 euros) ;
- pour la fourniture d'un ordinateur portable pour le Collège communal (estimation 1.000 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la reprise de l'ensemble des installations constituant le réseau privé d'eau alimentant le hameau d'Andrimont, de phaser l'opération suivant le schéma :

- réquisition du réseau ;
- acquisition pour cause d'utilité publique des terrains sur lesquels sont sises les prises d'eau S1 et S3 ainsi que le réservoir ;
- acquisition pour cause d'utilité publique du terrain, après évaluation préalable sur lequel est sis la prise d'eau S2.

Il décide, à l'unanimité, de prendre acte du rapport d'activités 2012 de la C.C.A.T.M. et d'approuver le règlement d'ordre intérieur.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.).

■ Albert André



LA PROTECTION INCENDIE DE LA COMMUNE DE STOUMONT

Le découpage territorial actuel des services d'incendie, en application de la loi du 31 décembre 1963, prévoit que la commune de Stoumont est défendue par le Service Régional d'incendie d'Aywaille.

Ce service, composé de trois membres professionnels (deux officiers dont le chef de service et un adjudant) et d'une cinquantaine de pompiers volontaires, assure entre 400 et 500 interventions annuelles. De plus, une ambulance affectée aux missions d'aide médicale urgente est également disponible toute l'année 24 heures sur 24. Celle-ci effectue environ 1.600 interventions par an.

Dans le cadre de la Réforme de la Sécurité civile, un principe de base, dit de l'aide adéquate la plus rapide, impose au CS112 de déclencher pour des interventions urgentes, simultanément au service d'incendie d'Aywaille territorialement compétent pour votre commune, le service théoriquement le plus rapide. Concrètement, pour ce genre d'interventions et en fonction de la localisation exacte, les services de Stavelot et de Spa pourraient être amenés à intervenir conjointement avec Aywaille et ce, dans un souci d'une meilleure efficacité.

Vous êtes cordialement invités lors de nos traditionnelles manifestations annuelles telles que les portes ouvertes (dimanche du 3^{ème} week-end de septembre) ou du week-end « moules » (3^{ème} week-end d'octobre) à venir visiter notre casernement et le personnel de votre service d'incendie.

**Une étape importante
de la Réforme de la sécurité
civile concrétisée :
l'octroi de la personnalité
juridique aux pré-zones**

Une Loi adoptée en 2007, suite à la catastrophe de Ghislenghien, a initié le processus de mise en place d'une réforme des services d'incendie. Cette Réforme doit notamment permettre aux hommes du feu de travailler dans des conditions optimales de sécurité et de bénéficier d'un niveau de formation adéquat tout en garantissant un service de qualité pour les citoyens. L'une des étapes visibles de ce chantier consiste en un regroupement des services d'incendie actuels en zones de secours. La Province de Liège compte, à l'heure actuelle, 6 zones sur son territoire. La commune de Stoumont est intégrée au sein de la zone 5 (avec Aywaille, Stavelot, Malmedy, Waimes, Trois-Ponts, Lierneux)

Si le découpage géographique de ces zones est défini depuis plusieurs années, un début de fonctionnement zonal a été amorcé en 2010 avec le lancement d'une étape intermédiaire. En effet, à cette époque, les zones de secours, appelées « pré-zones opérationnelles » devaient apprendre à fonctionner de manière centralisée afin de pouvoir jeter les bases d'une collaboration zonale. Si ce projet a permis d'entamer des concertations et des partenariats entre les services (uniformisation des procédures de travail, acquisition de matériel, formations communes...) force est de constater que l'absence d'autonomie empêchait certaines zones d'avancer dans certains domaines.

Depuis l'été 2012, l'octroi de la personnalité juridique permet d'aller plus loin car la pré-zone peut désormais, de manière autonome, conclure des contrats, des marchés publics, gérer son propre budget, ... La publication de certains arrêtés royaux assez techniques et peu médiatisés vont pourtant faire évoluer cette Réforme d'une manière significative. Même s'il

reste du chemin à parcourir, les pompiers commencent maintenant à entrevoir la fin d'un long parcours visant à leur permettre d'améliorer leurs conditions de travail.

Les Conseillers en prévention

L'une des priorités de la Réforme des services d'incendie abordée ci-dessus consiste à renforcer la politique de prévention des incendies. Les maisons unifamiliales, qui n'entrent pas dans le champ d'application de la législation, font l'objet d'une campagne de sensibilisation spécifique et dans ce cadre, des conseillers en prévention incendie (CPI) ont reçu une formation dispensée par le SPF Intérieur.

Le placement idéal des détecteurs de fumée, le type d'extincteur le mieux adapté à votre habitation, la périodicité du contrôle d'une installation électrique, ... autant de questions qui méritent une réponse précise que le Conseiller en Prévention Incendie peut vous apporter. Celui-ci vous proposera gratuitement des conseils et la rédaction d'un rapport adapté à votre habitation.

La fonction de Conseiller en prévention incendie (CPI) qui dispense **gratuitement des conseils pour les maisons unifamiliales** ne doit pas être confondue avec la fonction de Technicien en prévention de l'incendie (TPI). Ce dernier agit uniquement sur demande du Bourgmestre dans les cas où la prévention incendie revêt un caractère obligatoire (immeubles de logement, hébergements touristiques, maisons de repos, hôpitaux, bâtiments industriels, bâtiments accessibles au public, installations temporaires, ...). Cette prestation est, en fonction du dossier, payante et revêt un caractère contraignant.

■ S/Lt. Benoît Labiouse



Pour contacter le CPI de votre service d'incendie :

SRI AYWAILLE

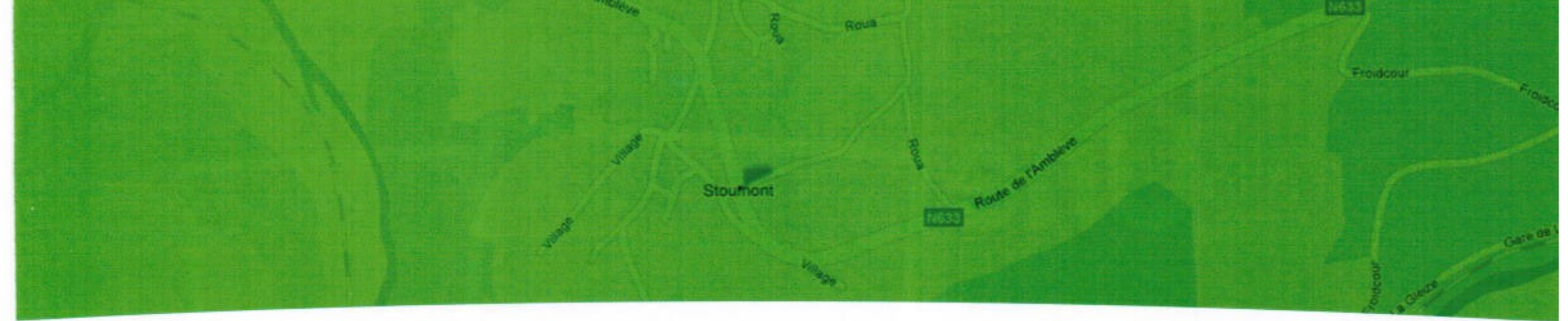
Playe 50 - 4920 Aywaille

Tél (admin) : 04/384.68.35

Fax : 04/384.73.69

E-mail : info@sri-aywaille.be

<http://www.conseillerepreventionincendie.be>



COVOIT'STOP, UN RÉSEAU QUI PREND DE L'AMPLEUR !



Se déplacer dans les zones rurales sans voiture peut parfois être un vrai parcours du combattant. Covoit'stop propose une solution idéale pour compléter les transports en commun et s'adapter aux besoins des usagers. Ce système d'auto-stop de proximité est fondé sur un réseau d'arrêts privilégiés et est organisé par l'inscription préalable des membres – piétons et automobilistes – dans une base de données. Covoit'stop offre à ses utilisateurs :

- De la flexibilité : aucun rendez-vous n'est pris préalablement entre les piétons et automobilistes
- Des économies : l'inscription est totalement gratuite
- Une diminution de l'empreinte écologique grâce au partage du véhicule
- Un numéro de GSM Covoit'stop (0475 54 12 32) auquel les membres peuvent envoyer un sms quand ils pratiquent le Covoit'stop

En 2013, Covoit'stop s'étendra à Clavier, Neupré, Marchin et Modave puis à de nombreuses autres communes de l'arrondissement Huy-Waremme. Et si le réseau géographique continue de s'étendre, le nombre de membres n'est pas en reste puisque Covoit'stop vient de passer le cap des 2000 inscriptions !

Des gilets et des porte-clés Covoit'stop pour plus de sécurité !

Afin d'optimiser la visibilité et la sécurité des usagers, des gilets rétro-réfléchissants Covoit'stop sont à la disposition des usagers. Ces gilets sont gratuits pour les utilisateurs de moins de 20 ans ! Quant aux porte-clés Covoit'stop, ils permettront aux utilisateurs de toujours avoir le numéro de GSM Covoit'stop à portée de main !



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.covoitstop.be ou prenez contact avec le GREOA.

Un projet de votre Commune, coordonné par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA)

GREOA asbl, COVOIT'STOP

Place de Chézy 1, 4920 Aywaille
Tél. 04/384.67.88 Fax : 04/384.74.37
www.covoitstop.be



DES PETITES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

L'hiver a été particulièrement long et le personnel communal par conséquent fort sollicité. Les quatorze agents qui se relayent, au déneigement, en semaine comme le week-end, ont presté 1800 heures entre le 02 décembre et le 12 mars pour assurer un service dont la qualité est largement reconnue.

Permettez-moi, ici, en votre nom et au nom du Collège, de les en remercier.

Le déneigement de nos 500 kms de voirie pèse également sur notre budget.

Ainsi, si on additionne les coûts des 120 tonnes de sel, des 250 tonnes de laitier, des 60 tonnes de grenailles, des 8000 litres de carburant et de main d'œuvre, on arrive à un montant qui frise les 100.000 €.

Après l'hiver...le printemps, même tardif, les travaux ne manquent pas. Réparation et nettoyage des voiries ainsi que le curage des fossés sont des travaux de saison. Même si la météo persiste à être maussade, nos équipes restent sur la brèche.

Par ailleurs, profitant de quelques rares, trop rares, périodes de temps plus sec nos services ont aussi travaillé à la réhabilitation de sites.

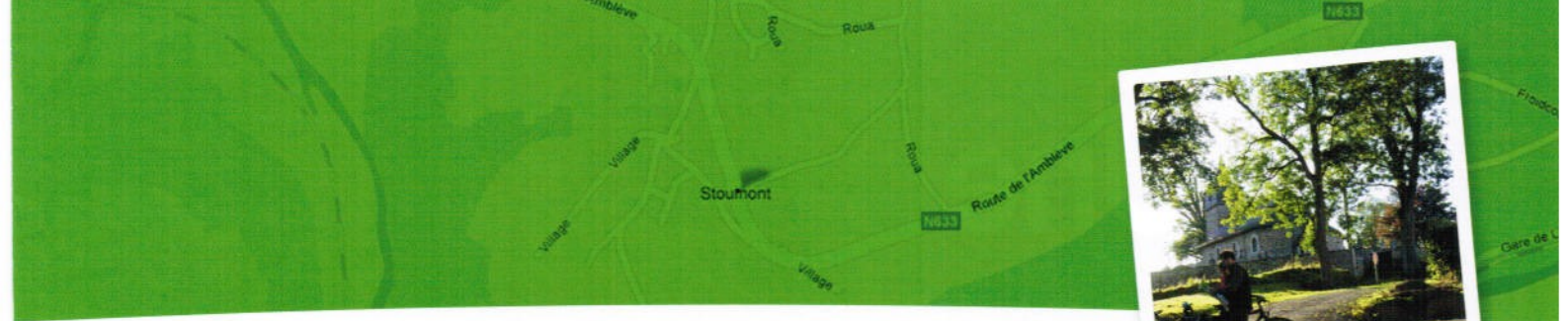
Ainsi, la petite parcelle, située à la sortie du hameau de Froidville, lorsqu'on vient de Rahier, a été complètement remise en valeur grâce à l'équipe formée par Patrick Peerboom et Jean-Yves Dumont, qui en suivant le plan d'aménagement dessiné par Patrick a donné au village un bel espace de convivialité et de repos.

Avec la plantation de haies vives, de haies d'aubépine, de tilleuls, les semences de pelouse et de prairie fleurie - n'oublions pas que nous sommes : « Commune Maya », voilà maintenant une belle halte pour vos promenades.

Signalons aussi, que c'est avec le tractopelle, manœuvré par Philippe Hourlay et Luc Gabriel, que les travaux de nivellement furent effectués.

Moins visible et moins poétique mais, tout aussi important le curage du ruisseau descendant de Borgoumont vers Moulin du Ruy. Depuis trop longtemps, son lit entièrement comblé était colonisé par la végétation à tel point que même des arbres s'y étaient installés. Le ruisseau n'avait plus d'autres choix que de se disperser dans la prairie en contrebas avant de se jeter dans le Roannay. C'est Julien, avec la mini-pelle et toute l'habileté qu'on lui connaît qui a réalisé ce travail.





La sauvegarde de notre petit patrimoine fait aussi partie des préoccupations du service des travaux.

Ainsi, la restauration de la Croix Honnay, cette grande croix en béton portant un lourd Christ en fonte qui se dresse depuis des décennies sur les hauteurs des fagnes de la Vecquée.

Se dressait devrais-je écrire, car le seul arbre qui la joutait, foudroyé, l'a décapitée en s'abattant sur le sol.

Après un appel d'offres c'est Jean-Pierre Servaty de Froidville qui en a réalisé une nouvelle. En bois de mélèze, cette fois, plus en harmonie avec son cadre, de 3 mètres de hauteur, plantée par les services communaux, elle se dresse à nouveau au milieu des tourbières et tel un phare rassure les promeneurs égarés.

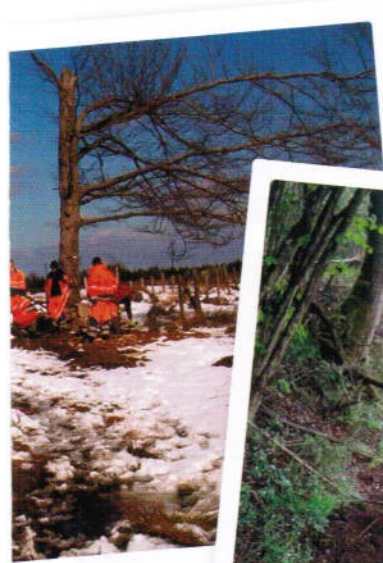
Cette réhabilitation est unanimement appréciée et je ne résiste pas à la tentation de vous livrer un passage, d'une lettre qu'un promeneur d'une commune voisine nous a envoyée :

« Il est important aussi que ce que je considère comme la plus belle commune du pays ait à cœur d'entretenir son patrimoine rural et de pérenniser ainsi ses plus humbles édifices ».

Les tâches du service des travaux ne s'arrêtent pas à ces quelques exemples, vous vous en doutez.

Dans les prochains jours nous nous attacherons au nettoyage de nos villages afin qu'ils soient dans toute leur beauté pour accueillir les fêtes paroissiales.

■ Philippe Goffin
Echevin des Travaux



DEUX NOUVELLES PASSERELLES SUR LE NABONRUY

Le Syndicat d'Initiative de La Gleize Asbl a réalisé ce printemps 2013 une passerelle sur le Nabonruy peu avant sa confluence avec le Roannay (chemin Wérimont-Moulin Maréchal). Une portée de 7 mètres, une largeur de 1,20 mètre, le tout en bois de douglas traité pour s'intégrer harmonieusement dans le cadre pittoresque du site.

Il s'agit de la seconde passerelle réalisée sur le Nabonruy en moins d'un an puisque l'été dernier le franchissement du gué du Nabonruy entre Hasoumont et Borgoumont avait également été réalisé par les bénévoles du Syndicat d'Initiative.


Ces réalisations ont pour objectif de faciliter la traversée du Nabonruy par les promeneurs fréquentant les itinéraires LG1 (La Gleize - La Venne - Wérimont- Les Minières), LG2 (La Gleize - Coo - La Venne) et LG5 (Moulin-du-Ruy - La Gleize - Borgoumont).

Les matériaux ont été acquis par le Syndicat d'Initiative auprès de la Scierie Bernard et des établissements Marcel Constant ; les membres de l'Asbl (en particulier Alix Goffin, Jean-Claude Gaspard, John Dumez, André Noël, Donny Livet et Guy Colson) ont pu compter sur l'aide du Service Travaux de la Commune de Stoumont pour les excavations et l'acheminement des matériaux.

De nombreux randonneurs ont déjà emprunté ces passerelles... Espérons que de nombreux Stoumontois partent également à la découverte de ces nouvelles réalisations et que tous veillent à la préservation de celles-ci!

Le Syndicat d'Initiative de La Gleize informe par ailleurs qu'il ne possède plus que quelques exemplaires du livre « *Le Parler de La Gleize* » de Louis Remacle réédité il y a trois ans. Les personnes souhaitant acquérir un exemplaire (18 € + 3 € de frais de port) peuvent s'adresser à Guy Colson (Tel. : 080/ 78 53 32) ou envoyer un mail à info@lagleize.be





Jardiner au Naturel à Stoumont, c'est possible !



**Dimanche
11/08/2013**

Des habitants de la Commune
vous ouvrent leur jardin et
partagent leurs savoir-faire.

10 h - Trucs et astuces :
fertiliser et protéger son jardin au naturel
(Ecole de Rahier)

14 h-18 h - Ouverture des jardins
(voir programme)

Contact : 080/29.26.66 ou 0471/88.00.51
Anne Lejeune, A.C. de Stoumont

PCDN de la Commune de Stoumont
Plan Communal de Développement de la Nature

PCDN DE STOUMONT Un débat citoyen dans le cadre de la semaine sans pesticide :

**« MON JARDIN DOIT-IL
ÊTRE PROPRE ?
QU'EST-CE QU'UN
JARDIN PROPRE ? »**

C'est pour tenter de répondre à cette question qu'une trentaine de personnes se sont réunies à l'ancien château de Rahier le vendredi 22 mars dernier dans le cadre des activités organisées par le PCDN (Plan communal de développement de la nature). Ce café/débat citoyen a permis aux participants de présenter leur conception du jardin propre. Chacun a pu, en toute convivialité, mettre en avant les avantages du jardin, qu'il soit nourricier, d'agrément ou œuvre d'art. Chacun a pu présenter les avantages d'entretenir un jardin sans « mauvaise herbe » ou argumenter pour l'intérêt du maintien des herbes folles !

Un débat relatif à la place de l'être humain dans la nature (ou la place de la nature dans l'être humain) a clos la soirée. Des échanges ont enfin permis de donner quelques trucs et astuces pour gérer le jardin. La cellule communication du PCDN tient à remercier Marc Delacroix qui a assuré le rôle de modérateur au cours de cette activité.

S'il n'y avait pas une seule et unique réponse à la question posée, ce qui est sûr en revanche, c'est que chacun a bien un jardin qui lui est propre !

■ Gwen Delhaye
sur base des idées d'Alain Monseur



LA PYRAMIDE ALIMENTAIRE : L'eau, indispensable à la vie

A la base de la pyramide alimentaire, se trouve l'eau et les boissons non sucrées.

La seule boisson indispensable à la vie est l'eau. Nous ne pouvons survivre à une privation d'eau de plus de 3 à 4 jours.

Les rôles essentiels de l'eau sont l'hydratation et l'élimination des déchets (acide urique).

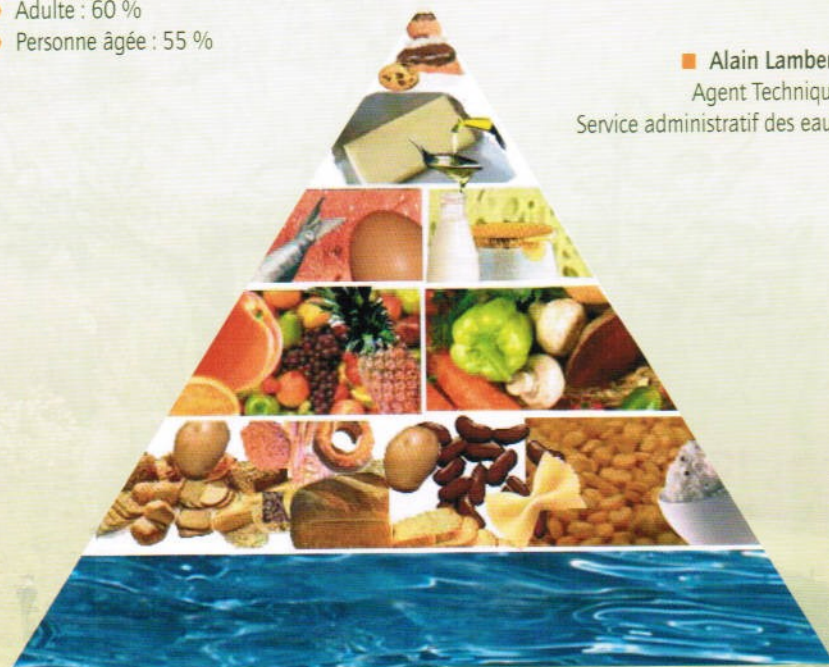
En fonction de l'âge de la personne, le pourcentage d'eau dans notre corps est de :

- Nourrisson : 75 %
- Enfant (+/- 5 ans) : 70 %
- Adulte : 60 %
- Personne âgée : 55 %

Il est fortement recommandé d'absorber 2,5 litres d'eau par jour afin de compenser les pertes : 1,5 litre sous forme de boissons et 1 litre par l'apport d'aliments solides.

L'eau est donc à la base de notre alimentation (à la base de la pyramide alimentaire).

En consultant le schéma de la pyramide alimentaire, nous constatons cette importance par rapport aux sucreries (tout au-dessus de la pyramide) qui doivent être consommées avec parcimonie.



■ Alain Lambert
Agent Technique
Service administratif des eaux



Elles sont de retour !

Réservez-leur un bon accueil...

**...et participez à leur recensement sur la commune
et/ou inscrivez-vous pour obtenir un nichoir artificiel ,
du 15 au 30 juin**

Intéressé(e) ?

Plus d'infos : 080/78.53.06

Elizabeth Jowa, responsable du groupe hirondelles

**PCDN de la Commune de Stoumont
Plan Communal de Développement de la Nature**



LE SEL'ARDENNE À STOUMONT

Le Système d'Echanges Local d'Ardenne (SEL'Ardenne) vous propose une brocante et un barbecue le 30 juin prochain.

Les « SEListes » échangent des services ou des biens sans argent et ce, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité.

Ce dimanche 30 juin, à partir de 10 heures, que vous soyez déjà « seliste » ou non, retrouvez-nous à l'ancienne école des filles de Stoumont, pour découvrir ce mode d'échange solidaire.

Une personne relais répondra à vos questions concernant ce système d'échanges et vous pourrez, si vous le désirez, adhérer au SEL'Ardenne qui regroupe actuellement une soixantaine de personnes des communes limitrophes (Stoumont, Aywaille, Trois-Ponts, Stavelot, Spa...). Vous pouvez en savoir plus en visitant le site <http://selardenne.be>.

Si vous souhaitez exposer et vendre vos « fonds de grenier » et/ou profiter du barbecue, n'oubliez pas de vous inscrire avant le 25 juin.

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 30 JUIN
de 10 à 18h,
à l'ancienne Ecole des Filles,
Village N° 31 à 4987 STOUMONT

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
Michèle TILMAN 080 77 17 05
Michèle DEPAUW 0478 27 58 72

UN TOUT NOUVEAU SERVICE D'HIPPOTHÉRAPIE À STOUMONT !

« Le cheval, de par sa nature, est porteur et ainsi libérateur de contraintes physiques. Il permet un lien direct avec la réalité et permet l'apprentissage de nos propres limites. Il n'est pas jugeant, n'a pas d'attente (ce qui rejoint bien notre philosophie). La relation avec lui favorise donc l'expression des émotions. C'est donc presque un thérapeute à lui tout seul ! »

Deux Stoumontoises viennent de créer « l'autre émoi », Asbl d'hippothérapie.

Le mieux-être grâce au cheval ... Qu'il s'agisse de rééducation, d'équitation adaptée (matériels et consignes adaptés aux compétences de la personne) ou simplement de rencontre et d'éveil des sens, le cheval est le partenaire idéal !

Leur service s'adresse aux personnes porteuses d'un handicap physique ou mental, ou en souffrance morale, existentielle désireuses d'être en contact avec le cheval.

Ces hippothérapeutes formées sont nomades. Elles se déplacent au plus proche de la demande et sont associées à une quinzaine de

centres équestres dans un rayon de 35km autour de la commune de Stoumont. Elles s'adressent tant aux particuliers, qu'aux écoles et institutions. Les prises en charge peuvent être collectives ou individuelles. Elles organisent également des activités ponctuelles (journée ou demi-journée) de découverte du cheval.

Leur philosophie s'axe autour de la rencontre dans une relation triangulaire entre le bénéficiaire, le cheval et le thérapeute. Elle s'inscrit dans le respect de l'autre quel qu'il soit.

**SI VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS,
N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER :**
Kuypers Julie au 0474 - 193 796
Gordenne Chantal au 0491 - 610 970

ASBL L'AUTRE ÉMOI

Roannay 3 à 4987 Stoumont
lautremoisbl@gmail.com



ANNONCE : PRÉSENCE BÉNÉVOLE À MOULIN DU RUY

Bonjour,

Des raisons de santé m'empêchent de travailler depuis plusieurs années et je voudrais utiliser une part de mon temps libre à me rendre utile à ma manière. Pour cela, je propose à des personnes habitant le village de leur tenir compagnie ¾ h – 1 h en matinée, du lundi au vendredi. Ce temps pourrait être consacré par exemple à converser agréablement autour d'une tasse de café, à regarder des photos, à faire une partie de jeu de société ou une petite promenade ; nous pourrions aussi confectionner un bon petit plat, un potage, une collation ou un quatre-heures pour les petits enfants ; faire du crochet ensemble ou une autre activité artisanale que vous aimez pratiquer (si je ne la connais pas vous pourriez me l'apprendre). De plus, nous pourrions aussi faire le tour du jardin, cueillir des fleurs, arracher quelques mauvaises herbes. Nous pouvons chanter, rigoler, bavarder. Équeuter des haricots en écoutant de la musique. Aller au marché le mardi avec la Stoumobile. Mille autres choses encore ...**Il s'agit bien sûr d'une présence entièrement bénévole !!!**

J'ai 50 ans, et j'habite Moulin du Ruy depuis 28 ans. Si l'une des personnes intéressées a envie de me raconter l'histoire du village ou des environs, j'en serais enchantée. Nous pourrions même, ensemble, coucher quelques anecdotes sur le papier, rien que pour nous, pour le plaisir du moment. Une envie d'apprendre à utiliser un ordinateur, pour envoyer des mails à sa famille et en recevoir, regarder des photos, chercher des informations ? Je peux vous aider. Vous devez répondre à du courrier qui vous ennuie ou devant lequel vous êtes un peu perdu(e) ? Nous pouvons nous y mettre ensemble !

Les personnes intéressées peuvent me contacter au 080/ 78 53 76 afin que nous puissions faire connaissance et que je puisse donner tous les renseignements souhaités. Si je ne suis pas à la maison au moment de votre appel n'hésitez surtout pas à laisser un message !

A bientôt ?
■ Véronique

Les artistes et personnalités de chez nous

YVONNE LAMBERT, ARTISTE PEINTRE, EXPOSE

Madame Yvonne Lambert, peintre de notoriété nationale, a été élève de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. Cette habitante de Moulin du Ruy, en contact direct avec la nature et aidée par les conseils très éclairés du grand maître Emile Van Aubel, va alors créer ses plus belles œuvres : paysages, fleurs, natures mortes. Yvonne Lambert a déjà présenté ses toiles à Bruxelles, Charleroi, Liège, Lyon, Malmédy, Paris, Spa, Stavelot, Theux, Tongres, Verriers, ... et Stoumont. Les critiques la classent

parmi les meilleurs peintres d'Ardenne. Et c'est une exposition qui va clôturer ses quarante années de carrière et d'expositions nationales et internationales. Madame Yvonne Lambert exposera à la salle Quirin (Jardins du casino de Spa) du 30 juin au 12 juillet 2013. Le vernissage se tiendra le 29 juin à 17 heures. L'exposition sera accessible tous les jours de 14 heures à 18 heures 30 et les dimanches et jours fériés de 10 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures 30.



LA PLAINE DE VACANCES ET LES STAGES D'ÉTÉ 2013

Le service de l'Accueil Temps Libre (ATL) et la Commission Communale de l'Accueil (CCA) vous proposent cette année un programme diversifié pour occuper agréablement et en toute sécurité vos enfants, dès 2 ans et demi (s'ils sont déjà scolarisés).

La plaine de vacances offre des activités ludiques et créatives pour les petits et les moyens (jusque 12 ans). Elle est toujours organisée dans une école communale et cette année, elle aura lieu à l'école de la Gleize (du 15 au 19 juillet), de Rahier (du 22 juillet au 2 août) et de Moulin du Ruy (du 5 au 9 août). La CCA souhaite ainsi offrir le même service à tous les enfants de notre vaste commune.

Plusieurs stages sont également proposés par les ASBL déjà bien connues comme le Fagotin, Le Val de Lienne, le TC Chevron et Le TC La Gleize, Salsa Kara, le Centre Horizon-Nature, Bouge & Fun, Arts-Scène-Lutrins et Vivacook... Le programme complet est disponible sur le

site internet de la commune (rubrique ATL) et vous pouvez le demander à la coordinatrice ATL.

Si vos enfants participent à ces stages agréés par la CCA et certains par l'ONE, vous recevrez un subside communal de 25 € par stage de 5 jours (un subside par ASBL et par an). Par exemple, si vous avez 2 enfants de moins de 12 ans, domiciliés dans la commune qui participent chacun à un stage au Fagotin et à Bouge & Fun en 2013, vous recevrez 4 « Bons de 25 € », soit 100 € de subside communal !

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'échevine responsable de l'ATL :

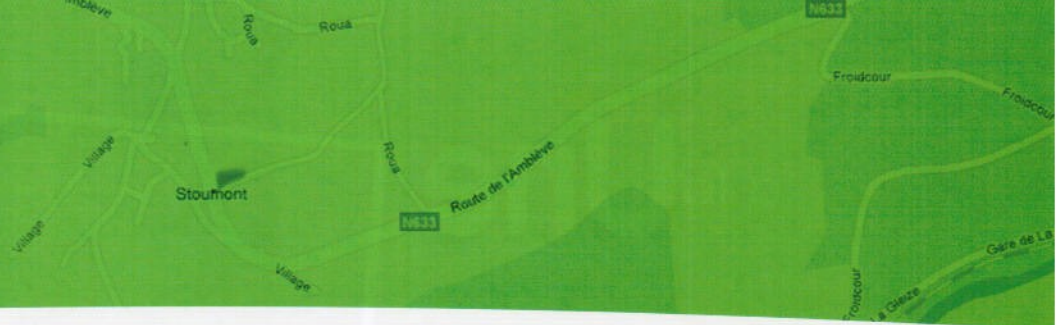
Madame Yvonne VANNERUM
(0473 58 89 03) ou

Anne LEJEUNE, coordinatrice ATL
(0471 88 00 51
ou anne.lejeune@stoumont.be)

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

LA MARCHÉ ADEPS ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE COMMUNALE





EXCURSION DES MATERNELLES DES TROIS ÉCOLES COMMUNALES, LE VENDREDI 10 MAI, AU PARC À GIBIER DE LA REID ET À FORESTIA

COMMUNALES

ORGANISÉE
PAR LA COMMUNE DE LA GLEIZE





**EXCURSION DES PRIMAIRES
DES TROIS ÉCOLES COMMUNALES
À CHAUDFONTAINE
LE VENDREDI 10 MAI**

**JOURNÉE VÉLO,
À L'ÉCOLE COMMUNALE RAHIER,
VENDREDI 24 MAI**





Le samedi 02 février

IRMA ET MARCEL ELAERTS ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE DIAMANT !

Madame,
Monsieur Elaerts,
Irma,
Marcel,

Au nom de l'Administration Communale et des membres du Collège ici présents, je remercie vos garçons Jacques et Daniel de nous avoir associés à ce moment important de votre vie de couple: le 60^e anniversaire de votre engagement !

Si Jacques et Daniel avaient suivi votre souhait, Irma, nous ne serions pas rassemblés ce jour ! C'est donc dans la discrétion que nous avons eu des contacts avec Daniel et que nous avons créé cette réception «chien admis», sans quoi, impossible de vous déplacer Irma !

Jacques, Daniel, je peux vous avouer que papa et maman, sans en connaître le moindre détail, ont déjà qualifié ce moment de partage de «jolie surprise» !

Irma, Marcel,
Vous vous êtes mutuellement dit OUI, il y a 60 ans. Je propose qu'ensemble nous remontions le temps.

Irma, vous êtes née à Udange le 1^{er} septembre 1933 (un jour de rentrée des classes comme vous le soulignez).

Vous êtes la dernière fille d'une famille de 4 enfants.

Votre papa, Jacques, est bourelier-sellier (et non pas « opticien-ébéniste » ou fabricant de lunettes de WC, comme dit Marcel en riant).

Marie, votre maman, prend en charge l'éducation des enfants et s'adonne aux travaux de la petite ferme familiale.

Après vos études primaires à l'école d'Udange, c'est en pension que vous fréquentez l'école moyenne d'Attert car vos parents souhaitent que vous appreniez le ... français.

Ensuite et toujours dans l'optique de perfectionner votre français, vous vous occupez des enfants d'un couple de commerçants bruxellois qui ont également une maison de campagne à Bende, à proximité de Durbuy.

Marcel, vous êtes né le 10 juin 1931 à Bruxelles, dans le 2^e district.

Vous êtes le 3^e enfant d'une fratrie de 7.

Felix, votre papa est policier tandis que Marie est maman au foyer.

Après vos études à Bruxelles, vous exercez diverses professions.

Vous commencez à travailler pour un grossiste en pharmacie (« moi qui portais toujours un short, je devais porter un pantalon et j'étais gêné ... J'ai commencé par compter des préservatifs ... et je ne savais pas à quoi cela servait ... », dites-vous en riant !).

Puis, vous travaillez comme maroquinier, avant de satisfaire à vos obligations de milice, au Deuxième Carabinier Cycliste.

Au terme de votre service militaire, vous avez l'opportunité de vous engager et vous travaillez durant 40 ans pour la Défense Nationale : 20 ans en tant que militaire et notamment à l'école de génie de Jambes, puis 20 ans en tant qu'ouvrier militarisé pour l'Institut Géographique National.

Irma à Udange, Marcel à Bruxelles ... par quel hasard se sont-ils rencontrés ?

Ils s'en souviennent avec précision. C'était le 21 juillet 1951 ... à la foire de Bruxelles !

Marcel, en permission, s'y promenait avec un copain. Ce dernier aperçoit deux magnifiques jeunes filles. Plus téméraire, il prend la première par la main. Profitant de l'occasion, Marcel s'approche de la seconde, en imitant joyeusement son copain.

Vous passez l'après-midi ensemble Irma, et Marcel vous donne rendez-vous le lendemain pour vous dire au revoir car il part pour 5 mois en Allemagne. Vous ne le voyez plus mais il vous écrit ... C'est le début de votre longue histoire.

Vous vous retrouvez et cette période n'est pas toujours simple pour le Bruxellois que vous êtes Marcel. Ce n'est que progressivement que vous serez apprivoisé car c'est une fille du pays que vous avez séduite !

C'est de manière très officielle et par écrit que vous demanderez, à Jacques et Marie, Irma en mariage.

Une date est arrêtée : ce sera la veille de l'anniversaire du papa d'Irma.



Stoumont

Site d'Exception

Nous sommes le 24 janvier 1953 à la maison communale de Schaerbeek, par devant René Bollen, l'échevin de l'Etat Civil délégué. Il est onze heures huit minutes. En présence de Louis Elaerts, votre oncle, Marcel et de Dominique Schmitz, votre frère, Irma, vous scellez votre union.

Vous vous installez à Schaerbeek, à proximité du domicile des parents de Marcel.

A bien vous entendre Irma, ce n'était pas vraiment votre choix ... mais la vie à deux comporte également son lot de contraintes ... !

Deux enfants naîtront de votre amour : Jacques, le 06 décembre 1953 («un barbu» comme Saint-Nicolas, dit Marcel) puis Daniel en 1955. La proximité familiale est importante à vos yeux. En témoigne, si besoin en est, l'amour que vous porte votre famille au travers de cette belle après-midi organisée à votre insu !

A la pension de Marcel, vous souhaitez quitter Bruxelles et vous recherchez activement un nouveau nid vous rapprochant des racines d'Irma

...
C'est par un ami que vous découvrez une jolie maison dans la vallée de La Lienne (située dans la plus belle commune de Wallonie...). Si elle tombe sous le charme immédiat d'Irma, Marcel l'évalue plutôt sous l'angle des impératifs d'aménagement Mais votre décision est prise : vous l'achetez en 1991. Après quelques «menus» travaux (n'est-ce pas Marcel), vous vous y installez définitivement en 1993 et vous y coulez des jours heureux depuis déjà 20 ans !
Petite anecdote : sur la maison apparaît un re-

paire géographique placé par Marcel bien des années auparavant lorsqu'il était en fonction à l'I.G.N..

Si Irma s'adonne aujourd'hui à la lecture, Marcel reste un passionné de bricolage mais aussi de son élevage de canaris. Grâce à son stock de graines, il y a d'ailleurs associé un élevage de souris ... !

Mais vous appréciez également rencontrer vos amis, en participant régulièrement aux activités des 3x 20, que ce soit à Udange ou à Chevron.

Irma, Marcel,

Voici résumés, en quelques mots, les moments importants de votre cheminement commun.

Irma m'a confié n'avoir « aucun regret » tandis que Marcel avoue que finalement « il suffit d'attendre ... ».

Au nom de l'Administration Communale, de

tous vos proches et vos amis ici réunis, félicitations pour ce magnifique parcours, félicitations pour vos noces de Diamant et rendez-vous dans 5 ans !

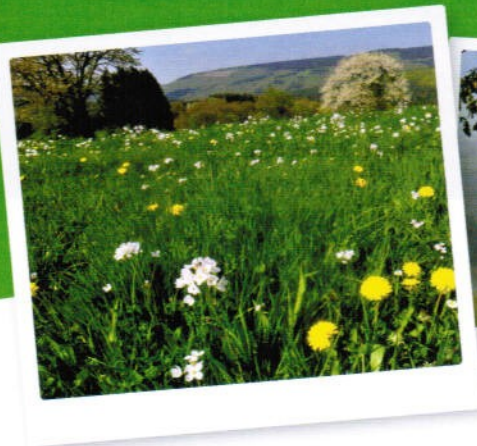
Et pour paraphraser Marcel, le moment est venu « d'avaler, à votre santé, cette douleur que Dieu nous afflige...! ».

Merci pour votre attention.

■ Didier Gilkinet
Bourgmestre



Commune à la Une



Jenny,
Emile,

Le moment et les circonstances de votre rencontre ne sont pas précis dans votre mémoire.

Tous deux enfants du pays, il est vrai que vous grandissez à Stoumont. Et puis il y a ce lieu de rencontres que représente le café. Café qu'Emile fréquente déjà tout jeune, accompagnant son papa à l'apéritif, le dimanche après la messe et puis, « les bonnes habitudes étant prises », durant toute sa jeunesse...!

De nombreux jeunes fréquentent le café mais très vite, c'est sur Emile que vous jetez votre dévolu, Jenny !

Et vous ne tarissez pas d'éloges envers lui : « il était courageux car une fille de café ... », dites-vous en toute lucidité, « et puis il était patient (ce sont des médailles qu'il lui faudrait) car maman Sidonie veillait... et freinait ... », ne vous laissant jamais seuls. « Maman pouvait rester jusqu'à 4 heures du matin au coin du feu à nous surveiller... C'était une coriace », dites-vous, avec soupir, Jenny.

Après quelques années de « bisous dans les coins », vous donnez un « coup d'accélérateur » et comme vous le dites avec beaucoup d'humour « quand 2 trams se rencontrent, cela fait des bosses ».

Tout se précipite à l'annonce de la naissance de votre premier enfant. Le mariage est programmé. Et c'est par devant le Bourgmestre, Georges de Harenne, et en présence de Nelly, votre soeur Emile et de José, votre frère Jenny, que vous scellez votre union.

Nous sommes le 09 mars 1963 à l'Ecole des Filles. Il est seize heures précises. Le mariage religieux est célébré par le curé Wauters. Ce jour-là, il bruinait... .

Comme c'en était l'habitude, la fête se déroule à la maison. La nuit de noces est mouvementée mais peut-être pas uniquement à cause des logeurs, car votre souvenir est clair : il drachait !

Vous vous installez dans la maison de l'actuel dentiste puis dans la maison jouxtant la salle Saint-Hubert. La hantise du mariage dépassée, Emile devient progressivement pour Sidonie « li bon d'ju ».

Deux garçons naissent de votre union : Alain, « prématurément » en 1963 puis Michel en 1965.

A l'époque Jenny, vous continuez à travailler quelques années au café tandis qu'Emile poursuit ses « longs ... apéritifs du dimanche », dites-vous en souriant.

Début 1970 Jenny, vous êtes engagée à l'école de la Communauté Française.

Vous travaillez durant 23 ans à l'entretien et à la cuisine.

S'il s'agit d'un autre type de « clientèle », les contacts établis tout au long de ces années avec des générations d'enfants sont pour vous, Jenny, encore plus riches.

Toute la famille s'installera dans la maison de José, route de l'Ambève dont Jenny et Emile deviendront propriétaires en 1987.

Au niveau de vos loisirs, vous relatez essentiellement l'implication d'Emile au FC Trois-Ponts et sa participation assidue... aux « extra-time ». S'il n'était pas rare qu'une fois rentré, vous vous endormiez à la chaleur du poêle Emile, Jenny profitait de ces longs dimanches « après-midi-soirée » pour vous fabriquer des cigarettes...

Et si vous ne sortiez pas beaucoup, les souvenirs des réunions de famille ne semblent pas tristes car comme le dit Jenny « la rencontre des Forthomme, c'était toujours la nouba ! ».

Sans compter qu'aujourd'hui, 7 petits-enfants ont agrandi votre famille, à savoir Michael, Jonathan, Johan et Stéphanie chez Alain et Loic, Auriane et Vicky chez Michel.

Jenny,
Emile,

Comme vous me l'avez exprimé, ces 50 années se sont très vite écoulées !

Jenny, vous qualifiez, avec beaucoup de tendresse, Emile d'homme en or, tout comme les Noces qui nous réunissent aujourd'hui. Vous n'exprimez qu'un seul regret, celui de ne pas avoir eu l'opportunité de vous unir quelques années plus tôt.

Emile, si vous êtes un homme discret, vos regards vers Jenny ne trompent pas.

Félicitations à tous les deux pour ce magnifique parcours, félicitations pour cette complicité de toujours ! Merci pour votre accueil de ce mercredi, merci Emile pour ces excellents « Orval », merci Jenny pour ce délicieux fromage !

Profitez de l'instant présent, entourés de votre famille et de vos proches et rendez-vous dans 10 ans !

■ Didier Gilkinet
Bourgmestre



Le samedi 4 mai

RAYMONDE ET JOSÉ LIVET JACQUET ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR !

Raymonde,
José,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de nous associer à cet « immense moment de joie », comme vous le qualifiez et qui représente un moment unique de votre cheminement commun : le 50^è anniversaire de votre engagement.

« 50 ans de vie ensemble !
50 ans de joies et de peines
portées ensemble !
50 ans de travail !
50 ans d'amour et de fidélité,
l'un à l'autre donnés,
comme le plus beau des cadeaux »

Sont les mots que vous avez choisis de reprendre sur votre invitation ...

Je vous propose qu'ensemble, entourés de vos enfants, de votre famille, de vos amis et de vos proches, nous retracions les grandes étapes de ce parcours hors du commun.

Raymonde,

Ton prénom est inspiré du roman «Raymonde de Hourcenne», histoire ardennaise vécue de Georges Lecomte. Tu es née le 15 janvier 1939 à Bihain (Baraque Fraiture) dans la maison familiale. Tu étais particulièrement pressée de voir le monde car tu es née bien avant que le docteur n'arrive...!

Après 2 garçons, tu es le 3^è enfant de la famille. Lucien, ton papa est fermier et marchand de bêtes. Ta maman, Marie, s'adonne aux travaux ménagers, à votre éducation et participe activement aux travaux de la ferme. Vous vivez avec ton parrain, Julien et ta grand-maman paternelle.

Suite au décès de ta jeune tante, c'est toute petite que tu t'installes à Hierlot, chez tes grands-parents maternels. Ils t'élèveront et t'entoureront de tout leur amour jusqu'à l'âge de 15 ans.

Tu gardes, aujourd'hui encore, un souvenir ému et particulier de Malou, ta merveilleuse grand-mère !

Tu fréquentes l'école de la Chapelle et tu réintègres, peu après l'enseignement primaire, la ferme familiale acquise par tes parents à Bru-Chevron.

Ce retour à la maison, tu ne le choisis pas, et la séparation de tes grands-parents reste aujourd'hui encore gravée dans ta mémoire.

La fin de ton adolescence et tes premiers pas dans la vie d'adulte seront consacrés aux travaux divers à la maison.

José,

Tu es né le 1^{er} septembre 1939 à Stavelot.

Comme tu aimes à le dire, tu dois donc le respect à Raymonde !

Tu es le 2^è né d'une famille de 6 enfants.

Tu es un gros bébé (4,5 kg) et tu es un adepte du lait maternel... !

Bien qu'un petit bout de femme, ta maman t'allaitera en effet jusqu'à l'âge de... 4 ans et demi !

Ce goût prononcé sera, sans aucun doute, à l'origine de ta force ultérieure !

Tu es né juste avant la seconde guerre mondiale. «Je sortais de la Pologne alors que les Allemands y rentraient» dis-tu en souriant !

Rapidement après ta naissance, tes parents déménagent à La Gleize.

Tu vivras de plein fouet les événements de décembre 44. Malgré ton jeune âge, ils te marqueront à tout jamais.

Ton papa, Firmin est ouvrier camionneur et tient une petite ferme. Lucie, ta maman, prend en charge l'éducation de la grande famille.

Tu fréquentes l'école primaire de la Gleize. En cette période d'après-guerre, l'instituteur, M. Collard, dispense ses cours dans un baraquement provisoire, l'école ayant été partiellement détruite.

Tu te souviens du toit envolé et des jours de congé associés mais aussi des enciers figés ... lors des fortes gelées ! Tes parents construisent leur maison à Roanne-Coo.

Tu entames un contrat d'apprentissage à la menuiserie Renard de Moulin du Ruy, que tu poursuis à la carrosserie Nicolay de Trois-Ponts.

Tu travailles ensuite pour l'entreprise forestière Collard. Véritable force de la nature, tu dégages des coupe-feux, à raison de 1400 / 1500 m² par jour (tu perçois à l'époque 1 Fr / m²) et tu t'occupes des plantations (en pleine forme, tu plantes jusqu'à 1500 sapins par jour).

A l'âge de 21 ans, tu t'installes comme carrossier indépendant à Roanne-Coo.



Commune à la Une

Raymonde,
José,

Vous avez le souvenir précis du moment de votre rencontre.

Nous sommes le dimanche 08 octobre 1961, au bal de l'Octave à Moulin du Ruy.

Raymonde, tu avais déjà aperçu José au bal à la Gleize puis au bal à Coo.

José est à nouveau présent. Tu as la gorge serrée et tu as envie de faire demi-tour.

José n'a pas le dessein de courtoiser mais il croise ton joli regard. Lui qui ne regardait pas les filles qui fumaient, tu ne fumes pas !

Naturellement tu t'approches de Raymonde, José, et tu lui proposes de danser.

Raymonde te répond que la danse est déjà promise.

Tu réitères ensuite ta demande mais c'est à nouveau une fin de non-recevoir.

Tenace, tu n'abandonnes pas ! Ta 3^e invitation à danser sera la bonne !

C'est le coup de foudre. Vous ne vous quitterez plus.

Après quelques péripéties liées à l'envoi de l'invitation (la proximité de la Tère rencontre te faisant hésiter, Raymonde) et liées à ta méconnaissance géographique (Bru ne faisant pas partie de ton carnet d'adresses habituelles, José), vous vous retrouvez une semaine plus tard au bal de la Source.

Ces moments marquent le début de votre histoire.

Vous courtisez durant 16 mois. Tu rejoindras régulièrement Bru en moto durant cette période. La poussière dégagee sur le long chemin empierré annonçait ta visite. Ce qui permettait régulièrement à Lucien de t'apostropher d'un air amusé, en lâchant « Tas cò l'feu el buse, valet ! ».

Vous programmez ensuite votre mariage. En effet, ta grand-mère Malou avance en âge et sa présence, au moment de votre engagement mutuel, est essentiel à tes yeux, Raymonde.

Vous scellez votre union en la maison commune de Chevron, par devant le Bourgmestre Jules Cornet et en présence de vos frères respectifs, Louis et Jules. Nous sommes, jour pour jour cinquante ans plus tôt, le 04 mai 1963. Il est onze heures du matin. Il fait beau mais froid. Mais la chaleur est bien ailleurs... tout comme aujourd'hui, ... dans vos cœurs !

Votre mariage religieux est célébré, en l'église de Chevron, par le curé Gerard. La fête, donnée en votre honneur, se déroule à Bru.

Vous passez votre nuit de noces à Roanne-Coo, petit hameau au sein duquel vous avez pris la moitié d'une maison en location.

Même si ces premiers pas dans votre vie de couple ressemblent plus à un « campement », vous êtes heureux ! Trois garçons naissent de votre union : Alain le 08 août 1964, André le 11 février 1968 et enfin Jacky le 03 mai 1976 (José souligné, non sans humour, qu'il « avait perdu la recette avant de la retrouver... »).

A la naissance des garçons se conjugue la construction d'un garage carrosserie à la Gleize.

Tu y travailles énormément José tandis que toi, Raymonde, tu débutes ta carrière en tant que maîtresse de couture dans les écoles de la Gleize et de Chevron et ce, durant 13 ans.

Mais tu souhaites mieux gagner ta vie. Nous sommes en 1974. Il y a donc bientôt 40 ans que naît en toi l'idée de vendre des frites. Vous rachetez une première friterie fabriquée, quelques années plus tôt par José..., mais plus chère que ce que José ne l'avait vendue... !

José t'annonce au départ qu'il « ne mettrait jamais les pieds dedans » et tu as tenu parole José puisque ce ne sont pas uniquement les pieds... mais bien avec le corps entier que tu investis la friterie aujourd'hui !

Pour démarrer, Raymonde, tu t'installes en saison devant le garage, puis tu tournes progressivement dans les festivités organisées dans les nombreux villages.

Aujourd'hui, votre présence s'est élargie à divers anniversaires, mariages et autres évènements.

Cette activité te permettra de côtoyer des générations de jeunes gens. Tu les apprécies et ils t'apprécient. Aujourd'hui, il est impossible de te dissocier de la friterie. Dans toute notre région et bien au-delà, qui dit « frites », pense... Raymonde !

Femme de contacts, si tu aimes « vivre avec ton temps », cette activité représente, à tes yeux, bien plus qu'un métier. Elle est un plaisir, elle est ta passion, elle est ta vie ! Mais si « qui dit frites, pense Raymonde », qui dit miel, pense... José !

Cette passion naît très tôt chez toi José. En effet, dans l'immédiate après-guerre, tu découvres un morceau de sucre non fondu dans un pot de miel de 3 kg.

Cela t'interpelle et c'est le délice. Tu acquiesces ta première ruche à l'âge de 10 ans. Tu n'as qu'une seule envie : produire un miel de qualité.

Aujourd'hui, c'est avec des dizaines de milliers d'abeilles que tu partages ton quotidien. Heureusement, cette proximité et cette complicité avec tant de princesses ne rendent pas Raymonde jalouse car c'est elle et seulement elle, ta véritable reine.

Tu termines ta carrière professionnelle en tant que chauffeur camion pour l'entreprise Franssolet. En avril 1992, un grave accident de travail met un terme définitif à ta vie professionnelle, avec en sus, pas moins de 60 points de suture.

Heureusement, tu as la tête dure (dans tous les sens du terme, souligne Raymonde). Comme tu le soulignes, cette « coque » de 13 mm d'épaisseur est probablement à mettre en liaison avec ton goût prononcé par le lait maternel !

Si vous avez beaucoup travaillé et si vous travaillez encore beaucoup, vous appréciez énormément jouer aux cartes, au Whist particulièrement.

Par ailleurs, durant toutes ces années, votre famille s'est agrandie de 5 petits-enfants. Laurent, François, Louise, Julie et Romain, que vous appréciez recevoir régulièrement.

Raymonde,
José,

L'amour qui vous unit vous a permis de surmonter de nombreuses difficultés.

Champion de lutte de Wallonie, Raymonde souligne que tu as « des mains comme des tenailles » José mais aussi que tu es « soupe au lait » sans toutefois être rancunier... !

Aujourd'hui, vous vous êtes posés dans votre nouvelle habitation. Vous nourrissez l'espoir de vivre ensemble quelques années encore.

C'est tout ce que nous vous souhaitons en ce jour d'anniversaire !

Enfin, Raymonde,

Tu m'as confié secrètement que tu aurais souhaité te remarier à l'église de Chevron. Je vous propose de terminer ces quelques mots, en réitérant l'échange de consentement de votre mariage civil :

Monsieur José, Firmin, Corneille Livet, consentez-vous à « reprendre » pour épouse, Mademoiselle Raymonde, Marie, Juliette, Ghislaine Jacquet, ici présente ?

Mademoiselle Raymonde, Marie, Julienne, Ghislaine Jacquet, consentez-vous à « reprendre » pour époux Monsieur José, Firmin, Corneille Livet, ici présent ?

En foi de quoi, Nous, Didier Gilkinet, Bourgmestre, officier de l'Etat Civil de la commune de Stoumont, déclarons que

José Livet et Raymonde Jacquet sont « à nouveau unis » par le mariage.

Félicitations pour vos Noces d'Or. Profitez de l'instant présent, entourés de vos proches et de vos amis et rendez-vous dans 10 ans !

■ Didier Gilkinet
Bourgmestre





Au bonheur de l'oubli

12 **3h30** **Chevron**

Situation :

Chevron, place de l'église.

Parking :

emplacements en face de l'église de Chevron.

Balisage :

suivre les rectangles jaunes; le balisage est de bonne qualité.

Difficulté particulière :

cette balade, assez longue, est dotée d'un important dénivelé. On peut l'écourter en évitant la boucle autour du village de Rahier (en bleu sur la carte)..

Départ :

de l'église, suivez la route qui descend vers le bas du village.

Carte :

IGN 1/25.000^e « Stoumont » en vente à l'OT de Stoumont.

Ce jour-là, Chevron est baigné par la belle lumière d'un soir d'été. Les champs roussis prennent la couleur de l'or, les pierres grises de schiste des maisons chauffées par le soleil dégagent une chaude tonalité. Sur la route qui dégringole vers la vallée, nous humons les effluves du foin coupé. On pourrait s'imaginer en pays de montagne. Le paysage confirme cette impression. Au sud et à l'ouest, la Lienne et ses petits confluent cassent l'horizon en une multitude de vallons et de collines bleues. Passage aux Forges, hameau baigné par la Lienne. Les témoins de l'ancienne industrie sont encore présents, telle cette roue à aubes. Chevron a vécu une période prospère d'extraction du manganèse. Un chemin de fer amenait les minerais vers la gare de Stoumont. Le chemin qui nous mène vers Froidville offre de beaux points de vue sur la vallée de la Lienne. Dans le hameau débute la boucle qui rejoint Rahier, via un chemin en encorbellement. Après la côte menant au hameau de Bierleux, la balade glisse sur le velours d'un alpage. Au loin, le clocher de l'église de Chevron scintille dans la lumière du crépuscule.

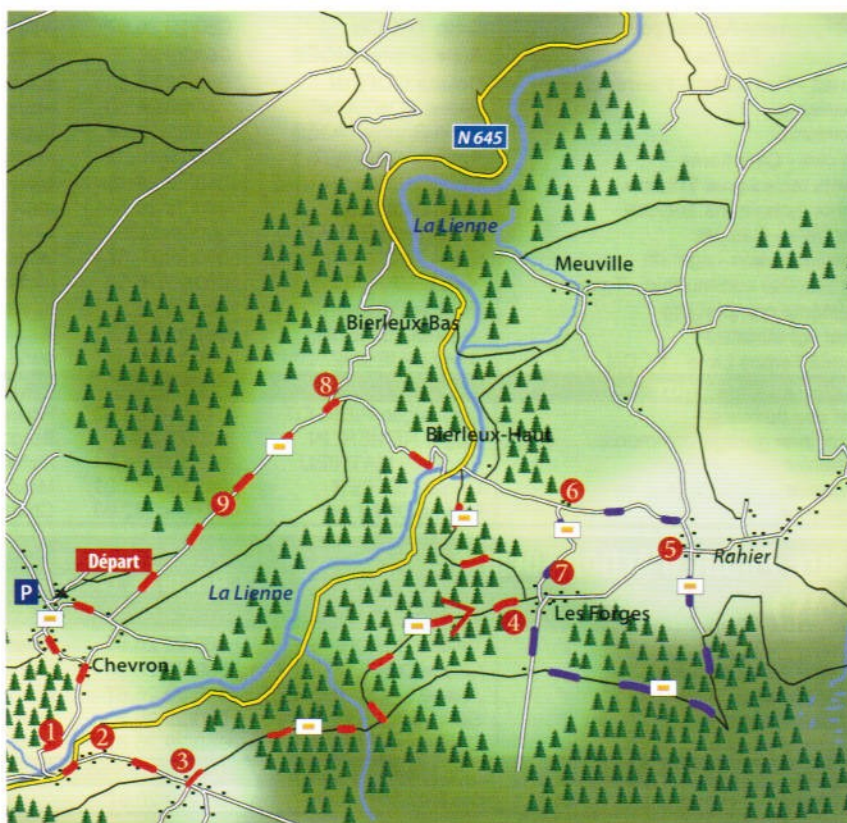
Pliez ici en deux

Une balade qui part à la découverte de ces hameaux perdus, perchés au-dessus de la Lienne.



Parcours

1. Peu après avoir longé le parc du château, suivez la petite route qui descend abruptement. Empruntez le sentier (GR) qui rejoint le bas de la vallée, aux Forges.
2. Traversez la route de la vallée pour remonter directement en face via une forte côte.
3. Dans l'ascension, tournez à gauche pour suivre un sentier (GR).
4. Dans Froidville, suivez la variante (en bleu sur notre carte). Remontez sur la droite la route principale. À hauteur d'une grande ferme, tournez à gauche (suivez la ligne à haute tension).
5. Dans Rahier, suivez la direction de Xhierfont puis du Moulin de Rahier.
6. Dans la descente, suivez la petite route qui va remonter vers Froidville.
7. Retrouvez le point d'intersection du début de la variante. Suivez le chemin le long d'un champ qui descend vers la Lienne.
8. Après Bierleux (superbe paysage), dans la côte, suivez la route de crête.
9. Passez sous la ligne à haute tension et rejoignez Chevron.



■ Pierre Pauquay @ Photos de ce bulletin : P. Pauquay

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	080/29.26.64 0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	080/29.26.64 0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Jumelage - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Village, 71	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Roua 61	080/29.26.83 0495/11.36.88	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. albert.andre@stoumont.be

Conseil communal

Conseil de l'Action Sociale

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52	Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Roua 61	0495/11.36.88
Dominique GELIN, <i>Secrétaire</i>		080/29.26.60	Valérie SIMON, <i>Secrétaire</i>		080/29.26.85
Membres du Collège communal :			Conseillers CPAS:		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56	Marianne MARTYNY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54	Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Marie MONVILLE (VE)	Village, 71	0497/15.10.82	Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Albert ANDRE (VE)	Roua 61	0495/11.36.88	Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Amblève, 42	080/75.12.80
Conseillers communaux:			Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97	Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53	Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont, 3	0495/79.82.72	Pol PIRON (SD)	Rte de l'Amblève, 47	080/78.60.91
Cécile GILLEMANN (SD)	Cheneux, 8	0494/46.90.77	VE: Liste Vivre ensemble		
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont, 52	0497/76.65.33	SD: Liste Stoumont Demain		
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid, 87	086/32.20.08	NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS :		
Pascal BEAUPAIN (VE)	Neuville, 87	0497/41.89.43	prenom.nom@stoumont.be		
Marylène LAFFINEUR (VE)	Moulin du Ruy, 13/4	0496/92.23.30			

Services communaux

Route de l'Amblève 41

Route de l'Amblève 45

Secrétaire communale	Dominique GELIN	080/29.26.60	dominique.gelin@stoumont.be
Assistant secrétaire - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	sebastien.poncini@stoumont.be
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	christine.detaille@stoumont.be
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	nicole.bonmariage@stoumont.be
Enseignement-Arrêtés police	Odile TROCH	080/29.26.67	odile.troch@stoumont.be
Population - Etat civil	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.50	anne-sophie.moes@stoumont.be
Accueil - Population - Permis cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	eliane.fontaine@stoumont.be
Urbanisme	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	anne-sophie.moes@stoumont.be
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	080/29.26.52	patricia.cremer@stoumont.be
Agents techniques Travaux	Christian COLLIENNE	080/29.26.55	christian.collienne@stoumont.be
Agents techniques Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	alain.lambert@stoumont.be
Etrangers - Cas.jud.	Jonathan BERNARD	080/29.26.53	jonathan.bernard@stoumont.be
Communication - agenda	Odile TROCH	080/29.26.67	odile.troch@stoumont.be
Comptabilité communale - Taxes	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	nicole.marville@stoumont.be
Assistante comptabilité	Patricia CREMER	080/29.26.59	patricia.cremer@stoumont.be
Agent constatateur	Jean-Marc REUL	0472/19.13.81	jean-marc.reul@stoumont.be
Accueil Temps Libre - PCDN	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	anne.lejeune@stoumont.be
Service des travaux			
Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0495/34.64.62	Roanne, 25 dominique.pierlot@stoumont.be
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23 roger.nemerlin@stoumont.be
Fontainier	Geoffrey MATHIEU	0473/33.84.91	Rahier, 6
Fontainier	Daniel SEFFER	0473/65.25.91	Moulin de Rahier, 16
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52 pascal.dumont@stoumont.be

Office du Tourisme
Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be
Recette régionale
Christiane DADOUMONT 080/29.26.82 christiane.dadoumont@stoumont.be
Bibliothèque communale
Nicole BONMARIAGE 080/29.26.89 Nicole.bonmariage@stoumont.be
Agence Locale Emploi
Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88

Police locale

Secrétaire CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	liliane.doyen@stoumont.be
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be
Stoumobile			
Réservation et conditions	0478/48.00.14 ou	080/29.26.87	

Route de l'Amblève 19
Alain ALBERT Inspecteur principal 080/28.19.40 alain.albert@stavelotmalmedy.be